



Entretiens
Albert-Kahn

Laboratoire d'innovation
publique

Cahier 61

Une jeunesse dans la tourmente : quels défis pour la prévention ?

Sommaire

Les Entretiens Albert-Kahn : Laboratoire d'innovation publique <i>Georges Siffredi</i>	4
Introduction <i>Georges Siffredi</i>	6
Transmettre les valeurs de la République : un défi majeur pour l'école <i>Christelle Jouhanneau</i>	11
L'éducation aux médias et à l'information pour lutter contre la désinformation et la radicalisation <i>Divina Frau-Meigs</i>	15
Du diagnostic des besoins aux solutions apportées par le Département des Hauts-de-Seine <i>Céline Gateau-Leblanc et Olivier Floch</i>	26
Les défis à relever d'une politique d'insertion et de prévention pour la jeunesse : l'expérience de la ville de Châtenay-Malabry <i>Thierry Olive</i>	34
Innover en prévention à partir des singularités qui se présentent : l'expérience de l'association CLAVIM <i>Jérôme Appolaire</i>	44
La force convocatrice des individus et des familles en détresse multiple et ce qu'elle nous fait faire <i>Dr Jean-Marie Lemaire</i>	58
Synthèse prospective <i>Carine Dartiguepeyrou</i>	68
Biographie des intervenants	71
Programme de la rencontre	73

Les Entretiens Albert-Kahn

Laboratoire d'innovation publique

Les Entretiens Albert-Kahn sont nés en octobre 2012 de la volonté du président Patrick Devedjian de susciter la réflexion sur notre société et son avenir, et de renouveler les formes de l'action publique.

La mondialisation dessine de nouveaux horizons, elle impacte l'ensemble des secteurs. L'émergence de nouvelles aspirations vers une économie plus responsable socialement, de nouveaux usages du fait du numérique, une qualité de vie plus écologique, mais aussi de nouveaux besoins en matière de soin et de solidarités toutes générations confondues, nécessite d'adapter la gouvernance territoriale.

Le président Patrick Devedjian était convaincu que, pour répondre à ces enjeux, il faut une politique culturelle forte qui favorise les espaces de réflexion et d'inspiration pour que les personnes puissent évoluer et innover.

Nous vivons dans un monde interdépendant dans lequel se mêlent les évolutions à différentes échelles, internationales, européennes, nationales, régionales, ce qui impacte directement notre Département. Mais les Hauts-de-Seine sont aussi un territoire d'innovations qu'il convient d'entretenir, de faire fructifier et de valoriser.

Le Laboratoire d'innovation publique a pour objet de réfléchir aux « futurs souhaitables » et de proposer des expérimentations de nouvelles formes de politique publique. Il offre un espace et un temps dédiés à la réflexion prospective au sein du conseil

départemental des Hauts-de-Seine, à l'horizon 10-12 ans, de manière transversale avec des participants venus de tous les horizons : élus, administrateurs du territoire, entrepreneurs, responsables associatifs, artistes et intellectuels.

Il y a un siècle, Albert Kahn soutenait financièrement des rencontres entre décideurs pour préparer le monde de demain. Il invitait chez lui des philosophes comme Henri Bergson ou des poètes comme Rabindranath Tagore, d'autres personnalités telles que Romain Rolland, Thomas Mann, Anna de Noailles, Manuel de Falla, mais aussi des industriels comme André Michelin, Marcel Dassault ou Antoine Lumière, des scientifiques comme Paul Appell ou Jean Perrin.

Depuis 2012, c'est dans cette même demeure historique, située à Boulogne-Billancourt en lisière des superbes jardins Albert-Kahn, que sont établis les Entretiens. Y sont abordées les thématiques importantes et variées pour l'avenir du Département. Les *Cahiers des Entretiens Albert-Kahn* prolongent les échanges et permettent de partager avec un plus grand nombre le foisonnement et la diversité d'idées.

C'est avec cet héritage à l'esprit, imprégné de ces deux grands hommes qu'étaient Albert Kahn et Patrick Devedjian, que je souhaite préserver et continuer d'encourager la réflexion prospective, le dialogue et l'innovation pour cultiver la paix dans un monde aux tensions toujours fortes.

Georges Siffredi
Président du Département
des Hauts-de-Seine

Introduction

Georges Siffredi
Président du Département
des Hauts-de-Seine

Il y a tout juste un an, nous organisons un Entretien Albert-Kahn consacré à la jeunesse¹, un temps de réflexion utile et catalyseur sur les meilleures manières d'accompagner les jeunes Alto-séquanais vers le bien-être, la citoyenneté et l'autonomie.

À l'occasion de cette précédente matinée, notre travail en matière de prévention a été évoqué, à travers le prisme de la médiation éducative notamment. Ce dispositif, apprécié de la communauté éducative alto-séquanaise depuis 25 ans, apaise le climat scolaire au quotidien dans nos établissements, grâce à un personnel formé et spécialisé. L'action de nos médiateurs, dont nous avons renforcé la présence en cette rentrée scolaire, s'adresse tant aux élèves les plus vulnérables qu'à l'ensemble des collégiens, pour des temps de sensibilisation au harcèlement scolaire, à l'usage des réseaux sociaux ou à la vie en société, afin de limiter les comportements à risque et les ruptures de parcours.

Cette médiation dans nos établissements est d'autant plus efficace qu'elle s'inscrit dans un large panel de dispositifs de prévention, tant dans le milieu scolaire qu'en dehors. Ainsi, les médiateurs départementaux sont associés aux projets éducatifs et citoyens comme PREMIS qui, à travers un détour pédagogique et un tutorat, permet à des élèves en grande difficulté scolaire, au comportement difficile ou réservé de révéler le meilleur d'eux-mêmes. C'est également l'objectif du programme ERMES, par lequel nous subventionnons les projets innovants des établissements qui œuvrent pour l'amélioration du climat scolaire, la persévérance et la promotion de la citoyenneté. Ces actions ont déjà touché plus de 38 000 collégiens l'an dernier, démontrant toute leur importance.

À l'image de ces actions dans les établissements, nos nombreux projets culturels et sportifs permettent également de fédérer autour de valeurs communes et de l'épanouissement de chacun. Oui, ces activités, proposées aux collégiens, mais aussi aux jeunes sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance ou encore à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, sont des temps de partage et de découverte, des temps d'évasion et d'ouverture sur le monde.

(1) EAK n°55 « Agir pour le bien-être des jeunes: comment rendre nos politiques inspirantes? »

Ces ateliers de création et de pratique, ces temps de médiations pour nos jeunes ne relèvent pas, au premier abord, de la prévention. Mais ils y contribuent pourtant pleinement, car ils sont des vecteurs d'émancipation et de cohésion, et donc essentiels pour notre jeunesse.

C'est pourquoi ces actions, qui ne font pas partie des compétences obligatoires pour notre Département, sont l'objet d'un important investissement de notre part, car elles sont un premier niveau d'intervention, agile et souple, un premier échelon de cette politique de prévention que nous avons voulu la plus large possible, avant des mesures plus ciblées, en fonction des besoins.

Je pense évidemment à la prévention spécialisée, compétence attribuée au Département par le Code de l'action sociale et des familles dans le prolongement de nos missions de protection de l'enfance, qui s'appuie sur un vrai travail de terrain pour une prise de contact volontariste avec les jeunes. Je pense aussi à l'ensemble du travail partenarial mené avec les Villes, dans le cadre des contrats de développement et des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, où le Département joue un véritable rôle d'appui et de soutien. Je pense enfin à toutes les actions portées par nos services des solidarités territoriales, qui détectent les fragilités à tous les âges.

Vous le voyez à travers le court panorama que je viens d'effectuer : nos actions de prévention sont nombreuses et elles convoquent de nombreux acteurs pour être menées à bien.

Mais, depuis leur création, notre société a été profondément bouleversée, et notre jeunesse avec. Les émeutes de juillet dernier nous l'ont montré : elles impliquaient des personnes extrêmement jeunes et issues en grande majorité de familles monoparentales. Les réseaux sociaux y ont joué un rôle fondamental, comme ils sont largement impliqués aussi dans de nouvelles formes de harcèlement ou de méfiance vis-à-vis de l'information.

Face à cette montée de la violence, face à cette délinquance de plus en plus juvénile, face au malaise qui gagne de nombreux jeunes, de plus en plus isolés et qui nécessitent une réponse multidimensionnelle, face – enfin – à l'évolution très contrastée des situations sur le territoire alto-séquanais, il est donc essentiel que notre Département fasse évoluer ses réponses préventives, pour gagner en efficacité et agir le plus précocement possible.

Tel est le sens de la stratégie de prévention que nous sommes en train de bâtir, afin de développer une vision claire et globale de nos dispositifs, en replaçant au cœur les besoins qui s'expriment sur le terrain ; une vision qui sera pilotée – et donc beaucoup plus réactive et efficace – par une direction transversale, dont la préfiguration est en cours.

Cette feuille de route, ce n'est pas un dispositif en plus. C'est bel et bien un cap clair pour notre collectivité dans les dispositifs qu'elle met en œuvre à destination des 6-25 ans afin que chacun trouve sa place dans notre société apaisée.

Pour ce faire, notre stratégie pour la prévention jeunesse a trois objectifs clairs.

D'abord un objectif de lisibilité, tant pour notre organisation interne que pour les institutions extérieures, qui pourront mieux appréhender notre action et trouver plus facilement l'interlocuteur dédié.

Ensuite, un objectif de transversalité afin de créer un *continuum* de la prévention dans les Hauts-de-Seine, un accompagnement global, précoce et, lorsque cela est nécessaire, sur le temps long des problématiques que certains jeunes rencontrent en mobilisant l'ensemble des leviers à notre disposition. Pour cela, nous devons renforcer les liens entre les équipes départementales qui interviennent en matière de prévention avec, à terme, une nouvelle organisation des services calquée sur celle de nos services des solidarités territoriales.

Ainsi, nous ferons émerger un véritable écosystème de la prévention, où l'ensemble des équipes concourant à cette politique publique, quelles que soient leurs directions de rattachement, des médiateurs aux professionnels des solidarités et de la politique de la Ville, pourront travailler ensemble de manière fluide. C'est là le meilleur moyen de gagner en efficacité et d'éviter les ruptures de parcours dans le suivi effectué par le Département, mais aussi de donner du sens au travail de nos agents en le replaçant dans un cadre d'ensemble.

Cette conviction, je l'ai forgée à travers l'expérience que j'ai mise en œuvre à Châtenay-Malabry, et qui sera décrite plus loin par Thierry Olive. À travers l'association IDSU (Insertion Développement Social Urbain), nous avons développé un véritable programme de développement social urbain, un programme de conquête républicaine qui a largement associé les familles et les jeunes à son élaboration. C'est là un point fondamental pour une politique de prévention efficace : il

faut rendre les jeunes acteurs de leur émancipation et de leur réussite, en les plaçant au cœur des dynamiques et en ouvrant des espaces de dialogue réguliers afin d'innover toujours en fonction des besoins.

Ce programme, que nous avons initié à Châtenay-Malabry et qui a été initié dans d'autres villes aussi, comme à Issy-les-Moulineaux avec le CLAVIM souhaité par André Santini, a porté ses fruits : il a sensiblement réduit les inégalités territoriales et amélioré les conditions de vie des habitants, par le biais d'une démarche globale, transversale et surtout partenariale.

C'est justement cette dimension partenariale qui constitue le troisième et dernier objectif de notre stratégie départementale de prévention. À travers cet écosystème départemental de la prévention, nous allons en effet pouvoir renforcer notre relation de travail avec les acteurs de terrain, notamment l'Éducation nationale, partenaire majeur dans notre dispositif de médiation. Nous viendrons ainsi mailler plus finement le territoire altoiséquanais.

Cela nous permettra notamment de consolider nos liens avec les Villes, acteurs majeurs de la politique de prévention. Leurs besoins ont eu tendance à évoluer ces dernières années, et même à diverger sensiblement d'une commune à l'autre. Il nous faut donc mieux prendre en compte leurs attentes, notamment vis-à-vis des clubs de prévention et de leurs modalités d'interventions, enclencher un dialogue constructif, comme nous le faisons déjà sur de nombreuses politiques publiques afin d'assurer la complémentarité de nos dispositifs d'accompagnement et de simplifier les procédures.

Nous viendrons alors constituer un important réseau de prévention de proximité, un espace de partage d'expériences et d'adaptation des dispositifs, qui assure ce *continuum* que j'évoquais précédemment, nécessaire à un suivi de qualité et sur le temps long des jeunes les plus vulnérables.

À travers sa stratégie, le Département entend confirmer son rôle prépondérant en matière de prévention, en se dotant d'un cap clair et d'un pilotage unifié. C'est par cette méthode que nous saurons être à la hauteur des enjeux et des défis qui s'imposent à notre jeunesse, afin de lui donner la capacité de se bâtir un avenir apaisé et épanouissant, quel que soit son parcours de vie.

*Transmettre les valeurs
de la République : un défi
majeur pour l'école*

Christelle Jouhanneau
Inspectrice d'académie et inspectrice pédagogique
régionale d'histoire géographie,
Académie de Versailles

La première mission de l'école est de transmettre et de faire partager les valeurs de la République [article 1 du Code de l'éducation]. En tant qu'inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie et référente académique sur les valeurs de la République dans l'académie de Versailles, j'accompagne une équipe d'une quarantaine de personnes qui travaillent en synergie avec les différents services de l'académie, les partenaires institutionnels et les associations. Notre mission est triple : traiter les atteintes au principe de laïcité et aux valeurs de la République ainsi que les actes antisémites et racistes qui sont commis au sein des écoles par des élèves, des parents d'élèves ou des agents en apportant un accompagnement d'ordre juridique, éducatif et pédagogique ; une mission d'expertise et de conseil auprès de Monsieur le Recteur ; piloter la formation des personnels dans cette thématique.

Je constate que les atteintes aux valeurs de la République qui sont portées à ma connaissance, qui ne sont pas massives, révèlent une incompréhension et parfois même une rupture avec les valeurs que l'école est chargée de transmettre, un fossé qui se creuse entre un « eux » et un « nous ». Cependant cette « tourmente » ne concerne pas tous les jeunes, et je propose de regarder plutôt ce que nous disent les élèves de manière générale.

J'ai eu l'opportunité entre 2017 et 2019 de piloter une expérimentation dans le cadre d'un appel à projets Erasmus+ qui s'inscrivait dans la déclaration de Paris qui a suivi la série d'attentats dont la France a été victime en 2015 et où l'école avait été questionnée. Ce projet mené conjointement par la France, l'Angleterre (jusqu'à la rupture du Brexit), l'Espagne et la Grèce posait l'hypothèse que c'est en invitant les élèves à mettre en œuvre par eux-mêmes des projets citoyens qu'ils développent des compétences sociociviques. En effet, les adultes que nous sommes et dont la mission est d'éduquer, d'accompagner les jeunes savent que les projets favorisent les relations, engagent ceux qui y participent. Mais en tant qu'ancienne enseignante qui a mené de nombreux projets avec les élèves en les emmenant par exemple sur des lieux mémoriels, en Normandie, à Auschwitz, dans les lieux de la démocratie à l'Assemblée, au Parlement européen, en les faisant participer à des actions caritatives, à des concours, peu à peu je me suis posé la question de savoir quelle était la place réelle de l'élève dans les projets nombreux, de très grande qualité, qu'on lui propose. Avait-il eu vraiment le choix ? Avait-il été force de propositions ? Avait-il été écouté puis entendu ?

Dans ce projet Erasmus+ d'éducation à la citoyenneté, nous avons donc pris le parti de laisser la main aux élèves, mais non sans cadrage

et régulation. Une centaine de classes a été concernée dans chaque pays, dans tout type d'établissements et le projet a été évalué par l'École d'économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Nous avons formé les enseignants afin qu'ils puissent comprendre que l'éducation à la citoyenneté repose sur leurs compétences professionnelles, mais aussi sur leur propre perception de la citoyenneté. Nous avons créé avec le British Council un kit de formation à leur destination et un protocole à mettre en œuvre avec leurs élèves afin que ces derniers élaborent des projets citoyens. Une des activités de ce kit consistait à demander aux élèves de dessiner le monde en 2050 afin qu'ils se projettent dans l'avenir et à les aider à identifier les projets qu'ils pourraient mener. Je vous laisse découvrir quelques exemples. Le même exercice avait été demandé aux enseignants. Et ce qui apparaît très nettement dans les quatre pays, d'ailleurs, c'est que, si on retrouve les mêmes thématiques sur pratiquement tous les dessins (le changement climatique, les migrations, la technologie, le travail, la relation entre les individus), ceux des adultes sont bien plus optimistes que ceux des élèves qui avaient entre 13 et 15 ans. Ces derniers expriment une vision très pessimiste du monde et ces dessins, où l'on retrouve généralement deux mondes en parallèle, ne disent pas où les élèves se voient.

Dans ce contexte d'anxiété et de pessimisme, la pédagogie de la transmission des valeurs de la République constitue un défi pour l'école. D'autant que, lorsqu'on échange avec les élèves, qui ne portent pas forcément atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République, ils assimilent par exemple la laïcité à la seule interdiction des signes religieux à l'école. Les élèves n'entrent dans la laïcité que la loi de 2004, qu'ils jugent discriminante et contraire aux valeurs d'égalité et de liberté. Or cette loi est une exception dans l'application du principe de laïcité, elle est une restriction qui tient compte d'un contexte particulier, qui est celui de l'école publique et de l'âge des élèves. Il faut donc collectivement nous interroger : de quoi parle-t-on ? Que dit-on aux élèves ? Leur parle-t-on des lois qui fondent l'école publique ? De cette école qui accueille tous les élèves, sans aucune distinction ? Explique-t-on le sens de « obligatoire », qui est alors véritablement émancipateur puisqu'il permet aux enfants d'échapper en partie au travail ? Le sens de la gratuité, qui autorise tous les élèves à bénéficier d'une éducation et leur ouvre des perspectives ? Le sens de « laïque » ? 1905 : explique-t-on réellement le sens de cette loi en rappelant de manière très claire qu'elle permet à tout citoyen de croire ou de ne pas croire et de manifester, dans l'espace public comme privé, de manière ostensible, son appartenance religieuse à la condition de ne pas troubler l'ordre public ? De le relier à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ? Et enfin, qui porte ce message ?

Les enseignants sont ceux qui reçoivent cette parole et ont la charge de transmettre ces valeurs qui fondent notre société, au fondement de notre humanité. Or ils sont aujourd'hui fragilisés par un contexte dramatique. Ils ne sont pas démunis, des formations et des ressources existent. Leur mission est de rendre le monde complexe d'aujourd'hui intelligible, ce qui demande des efforts intellectuels à nos élèves qu'il faut soutenir pour qu'ils prennent une posture informée, d'où l'importance de l'éducation aux médias et à l'information. Les enseignants doivent faire face aux émotions des élèves, exprimées parfois sans filtre, tout en gérant leurs propres émotions. Ils doivent suspendre leur jugement sur les élèves pour être en capacité d'écouter. Face à ces défis, les enseignants peuvent s'appuyer sur leurs compétences professionnelles et des gestes professionnels précis.

Cependant – et je conclurai par cela –, nous avons à réfléchir ensemble à la manière dont, collectivement, nous pouvons participer à cette transmission des valeurs pour que le « eux et nous » redevienne un seul « nous ».

*L'éducation aux médias
et à l'information pour lutter
contre la désinformation
et la radicalisation*

Divina Frau-Meigs
Professeur émérite,
Université Sorbonne Nouvelle
Initiatrice de la Chaire UNESCO
« Savoir devenir à l'ère
du développement numérique durable »
Présidente de l'association Savoir* Devenir

Mon discours ne sera ni pessimiste ni alarmiste, mais je souhaite montrer que les problèmes pour nos jeunes ne sont pas là où l'on pense. Je présenterai les travaux de recherche que je mène au sein de la chaire UNESCO « Savoir Devenir » et de l'organisation du même nom. L'UNESCO m'a demandé, en 2015, de faire un rapport sur la radicalisation des jeunes en ligne², ce que j'ai fait avec Séraphin Alava de Toulouse et Ghayda Hassan de Montréal. Depuis, s'est développée la chaire UNESCO PREV, une chaire franco-canadienne de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent³ qui travaille avec toutes sortes d'acteurs, notamment la police.

La chaire « Savoir devenir » insiste sur le fait que les quatre piliers de l'éducation – savoir être, savoir faire, savoir vivre ensemble, savoir apprendre – ne se posent pas de la même manière dans le numérique. Ces piliers ont été créés en 1996 par la Commission internationale sur l'éducation pour le 21^e siècle pilotée par Jacques Delors⁴ alors que l'Internet commercial venait seulement d'être autorisé aux États-Unis. Ils n'ont pas évolué avec le numérique. La question du numérique vient nous percuter tous : on a longtemps pensé qu'il créait une réalité « cyber » ou « virtuelle » alors qu'en vérité, les échanges et services en ligne ont des retombées directes sur la réalité, voire priment sur elle. Vous-mêmes, quand vous vous levez le matin, vous allez voir vos nouveaux mails, vous vous connectez sur vos réseaux. Un adulte passe entre neuf et onze heures par jour devant des écrans. Nos enfants y passent quatre à cinq heures, sans oublier les moments secrets de la « chambre numérique ». Face à cette réalité, le savoir devenir, c'est utiliser les opportunités du numérique, et notamment de l'information dans tous ses sens (actualités, documents, données), en osant jouer, simuler, tester des idées ou des variables, avant de s'engager dans des choix en ayant simulé aussi les risques et les coûts-bénéfices. Savoir devenir, c'est se projeter tout au long de la vie, dans et hors l'école.

Du coup, le savoir devenir donne la part belle à l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) qui, selon moi, est LA compétence du 21^e siècle, qui permet de s'en étayer d'autres, comme la littératie de l'IA ou celle de l'environnement. Je vais partager avec vous un exemple très précis d'action que nous menons dans le SICOVAL, dans une communauté

(2) Alava, S., Frau-Meigs, D. et Hassan, G. Les Jeunes et l'extrémisme violent sur les médias sociaux : cartographie de la recherche, 2017. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260532_fre.

(3) <https://chaireunesco-prev.ca/>.

(4) L'Éducation : un trésor est caché dedans ; rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, 1996. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000109590_fre.

d'agglomération en Occitanie, près de Toulouse (avec des zones prioritaires), pour vous montrer ce que vous pourriez faire vous aussi, dans vos terroirs du numérique des Hauts-de-Seine.

De l'UNESCO à la Commission européenne aux ministères de l'Éducation et de la Culture, au SICOVAL, je suis passée par tous les niveaux de gouvernance. Et je me dis que la mondialisation révèle en fait un énorme besoin de localisation. Les besoins de Paris ne sont pas les mêmes que ceux de Toulouse, mais sont plutôt les mêmes que ceux d'autres mégapoles urbaines comme New York ou Mexico. Se mettre en réseau connecté avec des entités et des régions à problèmes similaires fait partie des solutions. Toutefois, localiser ne veut pas dire s'isoler et se replier.

Il faut avoir une visée globale pour la planète à la fois sur la manière de la sauver et parce que c'est LA préoccupation principale de nos jeunes. Il n'y a rien à l'école, aucun cours qui permette de traiter de cela, de même qu'à l'école, il n'y a aucun cours qui permette de traiter de l'éducation aux médias. Elle est soi-disant « généralisée » et transverse, mais les professeurs n'ont même pas deux heures par an et par matière pour la faire. Si l'éducation ne change pas ses programmes et ses cours, nous menons nos jeunes directement dans un mur de désolation qui les prive de leur pouvoir d'agir.

L'écosystème des désordres de la désinformation

L'EMI fait en effet partie des solutions pertinentes pour toutes sortes d'enjeux sociétaux : hygiène et bien-être, sécurité (y compris des données), protection des mineurs, citoyenneté et liberté d'expression. C'est dans cet enjeu-là que je place « les contenus et comportements à risque » (violence, pornographie, etc.), dont je suis une des fondatrices en sociologie des usages des médias. Car la liberté d'expression est au fondement de la citoyenneté démocratique, elle est celle qui permet les autres libertés et l'EMI fait socle avec elle (elle est située, ainsi tant à l'UNESCO qu'au Conseil de l'Europe, sous l'article 19 de la Déclaration universelle ou 10 de la Déclaration européenne des droits de l'homme). Tous les groupes d'extrême droite l'ont bien compris, qui se réclament de la liberté de parole (« *free speech* » en anglais). C'est le cas du président argentin Javier Milei, ou encore de Donald Trump aux États-Unis.

C'est autour de cet enjeu que se sont constitués ce que j'appelle les désordres de l'information. L'information, qui a été à la base de la liberté d'expression, pour aider les citoyens à se faire une opinion éclairée,

est soumise aux pressions de la désinformation, qui se réclame aussi de la liberté d'expression ! De la désinformation naissent d'autres désordres polarisants et clivants : le discours de haine, le cyberharcèlement, la radicalisation. Vous en prenez un, vous tirez le fil de l'autre, car ils font partie d'une pelote étroitement enchevêtrée.

Face à ces enjeux de société, l'éducation aux médias et à l'information propose des analyses critiques, des contre-discours et d'autres modèles d'engagement. Elle invite à inventer d'autres façons d'agir entre acteurs, y compris avec des acteurs transversaux auxquels on ne pense pas nécessairement et qui ont une capacité d'action, comme les membres de clubs sportifs ou de clubs associatifs. Renforcer ce côté multiacteurs est une solution pertinente.

Concernant la radicalisation et la désinformation, plusieurs approches sont donc possibles pour nos jeunes : 1. démanteler les mythes et rumeurs, décrypter les erreurs et les « fake » – le rôle de l'école est là – ; 2. produire des contre-discours efficaces – cela, même les journalistes n'arrivent pas à le faire tant l'efficacité du *fact-checking* reste à démontrer – ; 3. engager les « crédules » – ce qui passe par les pairs, c'est-à-dire pas par les élus et les adultes, mais par leurs influenceurs, qui sont sur TikTok ou Instagram. Et s'ils vont sur Telegram, ils échappent au regard parce qu'ils sont sur des messageries cryptées. En d'autres mots, ils sont sur des plateformes connectées, avec des acteurs non institutionnels, alors que les institutions démocratiques ont du mal à se constituer en plateformes [alors que les habitants constituants sont autant de « followers » potentiels]...

Tous les formats mis en place au 19^e siècle pour l'école et les institutions connaissent des dysfonctionnements du fait de leur relatif découplage à l'égard du numérique, longtemps traité comme un outil de gestion. L'éducation-instruction a été mise dans un certain nombre de silos et de missions qui ont très bien marché jusqu'au 20^e siècle. La France était leader alors, dans un pays vécu comme très homogène [même ses immigrants venaient des anciennes colonies, donc étaient relativement intégrés]. Cette homogénéité rêvée ne tient pas compte des réalités d'un monde globalisé et interconnecté, à flux migratoires très diversifiés, dans lequel s'inscrit aussi la relation à l'Union européenne transfrontière. Dans un pays homogène, les valeurs, comme la liberté d'expression, peuvent rester dans l'implicite. Elles s'apprennent dès le berceau et s'invisibilisent avec le temps, comme manger avec une fourchette.

Nous sommes encore dans l'implicite sur nos valeurs alors que nous sommes devenus un pays plus hétérogène. Notre immigration n'est

plus celle du siècle précédent, mais nous fonctionnons tous encore avec les cadres migratoires d'alors. Or, par exemple, de plus en plus de personnes venant d'un islam plus radical sont sciemment envoyées en France ou en Belgique, comme les divers auteurs d'attentats le prouvent (Samuel Paty fut décapité par un jeune tchétchène). Le dialogue des valeurs n'est plus le même. Il faut revenir à de l'explicite. Dans le dialogue, expliciter, expliciter encore, car c'est très abstrait, la liberté d'expression, somme toute. Cela concerne tous nos jeunes d'ailleurs et je n'ai pris l'exemple de l'immigration que parce qu'elle est instrumentalisée, voire militarisée par des puissances étrangères. Expliciter peut passer par de l'image, pour cette génération qui est une génération du visuel et de l'expérience vécue entre pairs. La génération Z tend à être touchée par l'image fixe ou la vidéo [tous les radicalisés qui sont passés à l'acte laissent un testament vidéo, par exemple]. Et elle peut retrouver le goût du texte et de l'abstrait, mais au bout du processus, plutôt qu'à son début⁵. Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer, mais qu'il faut savoir donner du sens autrement pour faire évoluer nos institutions qui sont extrêmement menacées, de l'intérieur comme de l'extérieur, par les désordres de l'information [dans lesquels l'ingérence étrangère joue un rôle prépondérant de sape subreptice].

Zoom sur la radicalisation dans les médias sociaux

Ce qui nous a frappés dans notre rapport pour l'UNESCO, c'était à quel point ce sont moins les jeunes que les adultes qui sont à l'origine de l'extrémisme ou de son amplification sur les réseaux sociaux. Par contre, ils sont manipulés de très loin et de l'extérieur. C'est la guerre en Syrie à partir de 2012 qui a tout déclenché et qui a fait que, systématiquement, les instances de radicalisation se sont servies des réseaux sociaux parce qu'elles ont eu besoin de recruter des volontaires. C'est du recrutement à distance pour déstabiliser les démocraties perçues comme des ennemies, des menaces contre un ordre religieux intégriste qui se méfie de l'école et des valeurs de citoyenneté qu'elle véhicule. Il y a une remontée de l'intégrisme religieux qui ne tolère aucune transformation des relations homme-femme, des relations d'autorité-soumission, des relations entre jeunes et vieux. Dans l'intégrisme religieux, l'autorité appartient à la personne âgée masculine, comme on le voit dans leurs leaders actuels. Pas de place pour les jeunes et leur pouvoir d'agir. C'est cela qu'il ne faut cesser d'expliciter à nos jeunes.

Nous sommes dans des situations extrêmement tendues. Les extrémistes sont très bien formés à la communication via les réseaux

(5) Frau-Meigs, D., « La nouvelle norme culturelle sur écrans », Nectart, n° 13, 2021.

connectés. Ils savent très bien infiltrer les plateformes, ils produisent des contenus de qualité, en gros volumes. Ils ont développé une mise en récit, un storytelling, qui est le même pour tout, y compris pour la désinformation : « C'est injuste. » Le mot « injuste » tend à être reçu de manière très réceptive par les jeunes adolescents. C'est la seule explication de la radicalisation qui se retrouve à travers tous les profils hétérogènes des jeunes radicalisés. Ils n'ont pas nécessairement été victimes eux-mêmes : ils ont vu quelqu'un (un copain, un parent) se faire maltraiter par le système (l'école, les transports publics...). Le storytelling extrémiste leur dit : « C'est injuste » et certains (une toute petite minorité) basculent en moins de trois mois, sans comportement visible ni signaux faibles en amont. Ce *storytelling* s'appuie sur les caractéristiques de l'adolescence, qui se cherche un sentiment d'appartenance et une vision du monde utopiste et intransigeante, du tout ou rien.

Le rôle des médias sociaux là-dedans est à relativiser, donc. Ce sont des vecteurs de radicalisation qui jouent sur certaines caractéristiques des réseaux sociaux : les chambres d'écho – on se retrouve entre soi, avec le sentiment d'être nombreux à partager des idées très minoritaires et confidentielles –, les bulles de filtres, où l'on se conforte dans les mêmes idées sans s'exposer à la diversité des opinions, comme dans les communautés de fans (séries, jeux vidéo...). Mais avec la radicalisation, et c'est un signe fort, les jeunes radicalisés basculent dans l'isolement et la désinformation.

Zoom sur la désinformation ou « infox »

Les données chiffrées concernant les publics affectés par la désinformation et qui tendent à son amplification montrent que les jeunes et les moins diplômés (parmi lesquels les seniors) sont le plus susceptibles de faire circuler les infox, ou *fake news*. Avant le numérique, si une fausse information ou une rumeur sortait, elle n'affectait pas la totalité de la population française. Avec le numérique, vous cliquez, vous êtes repris par un influenceur, et votre infox devient virale. La viralité des réseaux est le phénomène qui alimente la désinformation actuelle (qui n'est pas la propagande d'antan). Cette viralité s'accompagne aussi de monétisation : il y a un business de la *fake news*, payée au nombre de vues par les plateformes de médias sociaux, qui y ont intérêt parce que cela leur génère du trafic. C'est un phénomène qui a commencé aux États-Unis, d'où sont nés les médias sociaux et leur modèle d'affaires, qui est le même modèle que celui des médias commerciaux. Il s'est étendu ensuite au reste du monde, du fait de la nature transfrontière de l'Internet, comme réseau de réseaux.

Ce phénomène a atteint les autres pays démocratiques, comme la France, et les pays non démocratiques également, qui y ont vu une aubaine pour la déstabilisation des pays à institutions fortes, une des caractéristiques des démocraties, où les individus passent alors que les institutions restent. Pour ces pays autocratiques, voire théocratiques, où les individus restent et les institutions défont, la désinformation et la radicalisation font partie du même bouquet délétère qui mène à l'extrémisme et à la haine. Les dirigeants de ces pays et leurs acteurs voyous délégués agitent les désordres de l'information par le biais des réseaux sociaux, pour attiser nos fragilités, nos nostalgies. Alors que vous êtes chez vous dans les Hauts-de-Seine à essayer de comprendre tel acte de violence et à l'attribuer à un problème français, il faut désormais aussi se demander qui tire les ficelles à distance et en mode subreptice.

Le rôle sous-estimé de l'ingérence étrangère dans les désordres de l'information

Ce qui se passe en France (et en Europe) est observé de très près par certains pays, dont la Russie, la Turquie, la Chine et l'Iran, plus Israël. Ces cinq pays sont désormais clairement identifiés comme fabriquant massivement de la désinformation, soit en la produisant soit en l'amplifiant. Le but de ces pays est de déstabiliser l'Occident, sauf Israël qui lui, est dans la protection vis-à-vis de l'Iran, et donc très avancé dans la désinformation numérique, comme l'a révélé l'affaire des officines de « Team Jorge », mise à jour par *le Monde* et *Forbidden Stories*⁶.

Cela relève du ministère des Armées⁷ à ce stade, mais pas seulement. Ce que nous pouvons dire, du côté de la recherche en information-communication, c'est qu'il y a une ingérence étrangère, visant à déstabiliser les démocraties, notamment l'Union européenne. Et la France est en première ligne depuis le départ du Royaume-Uni suite au Brexit (dont le référendum a fait l'objet de manipulations, comme révélé par Christopher Wylie, le lanceur d'alerte sur l'affaire Facebook-Cambridge Analytica)⁸.

(6) https://www.lemonde.fr/pixels/article/2023/02/15/revelations-sur-team-jorge-des-mercenaires-de-la-desinformation-operant-dans-le-monde-entier_6161842_4408996.html

(7) Les manipulations de l'information, rapport du CAPS et de l'IRSEM, 2018 https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/les_manipulations_de_l_information_2_cle04b2b6.pdf.

(8) https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/sans-cambridge-analytica-il-n-y-aurait-pas-eu-de-brexit-affirme-le-lanceur-d-alerte-christopher-wylie_2677946.html.

La manière de faire est désormais connue, même si cela a pris du temps. Comment déstabiliser la France ? Par de la désinformation taillée sur mesure pour produire du discours de haine, par exemple de l'antisémitisme : alors qu'ils ne forment que 1 % de la population, les juifs subissent 61 % des atteintes aux personnes à caractère religieux⁹. Il suffit de faire monter un groupe religieux contre un autre, soit en amplifiant un fait divers existant, comme dans le cas de la controverse du burkini, soit en le créant, comme dans le cas récent des étoiles de David, taguées sur plusieurs bâtiments à Paris et en Île-de-France. Cela donne une chambre d'écho en ligne qui ferait penser que les Français subissent une vague antisémite massive. Selon *Le Monde*, l'opération aurait été commanditée par un homme d'affaires moldave, relayée par le réseau de propagande prorusse DoppelGanger¹⁰ et reprise ensuite par certains de nos médias de masse, qui la normalisent. Même si l'ingérence russe est avérée, le mal interne est fait car les personnes susceptibles d'être confirmées dans leurs croyances ont été touchées et le contre-discours de l'information vérifiée ne les touchera pas.

C'est une désinformation que j'appelle « à bas coût » parce qu'elle est peu chère à produire, mais peut rapporter gros. Elle agit sur deux à trois thématiques qui sont clivantes dans de nombreux pays : les migrants, ce qui dévide les fils entrelacés de la peur du remplacement ethnique et du déplacement social (perte d'emplois, de services...). Elle fait des bénéfices si elle est reprise, blanchie, rendue légitime par les médias de masse, car alors son origine étrangère est gommée et les boucs émissaires habituels au niveau national sont repris et les partis qui jouent sur ces clivages sont soutenus, devenant eux-mêmes des relais à distance. L'événement et le fait divers en tant que tels comptent peu. Il s'agit avant tout de créer un effet de cumul et un climat toxique, qui altèrent la perception que le pays se fait de lui-même ou que les autres en ont. Cela fait vingt ans que ce processus dure, avec les mercenaires de Wagner en Afrique francophone par exemple, qui a systématiquement créé de la désinformation à l'égard de la France comme cela a été révélé par Evgeni Prigojine, dont on oublie souvent qu'il était avant tout l'oligarque des médias russes. En France, la chaîne RT Russia a joué un rôle similaire, avant d'être bannie de toute l'Union européenne depuis la guerre en Ukraine. La stratégie consiste à fournir des éléments de désinformation dans l'espoir que des cellules

(9) Rapport du Crif, 2023. <https://www.crif.org/fr/content/actu-les-chiffres-de-lantisemitisme-en-france-en-2022>.

(10) https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/11/07/pochoirs-d-etoiles-de-david-a-paris-la-piste-d-une-operation-d-ingerence-russe-privilegiee_6198775_3224.html.

locales et nationales partageant les mêmes buts les reprennent à leur compte.

Cette manipulation, tout le monde y est sensible, jeunes comme adultes. Elle s'accompagne d'une rhétorique reconnaissable : « *les institutions ne valent rien* », « *l'école est aux mains de l'élite* », etc. Elle s'appuie sur des révélations scandaleuses d'affiliations souterraines sur le ton du « *ils sont contre nous* » et du « *je vais vous dire la vérité vraie* ». Là-dessus, les médias sociaux font circuler ces thèses sans contexte, au même niveau que les informations avérées. C'est la matrice des désordres de l'information. Il faut bien l'avoir en tête avant d'accuser qui que ce soit, jeunes ou pas et avant de mettre en place des politiques publiques de prévention, qui devraient se doubler, pour le moins, de politiques de promotion et de valorisation.

Les solutions : former aux contre-discours

Les solutions de l'éducation aux médias et à l'information offrent tout un répertoire : les contre-discours, le signalement, les modèles de participation et d'engagement des jeunes. Les écueils sont connus, notamment en ce qui concerne les contre-discours. Produire un communiqué de presse pour contrecarrer une infox ne suffit pas. S'il n'y a pas de relais parmi les influenceurs par exemple, l'effet sera minime. La recherche montre aussi que ce ne sont pas les mêmes personnes qui vont voir l'information fausse et l'information vérifiée et corrigée.

Par ailleurs, les croyances sont tenaces face aux contre-discours. C'est lié aux biais cognitifs. Certains sont plus puissants que d'autres. Le biais de confirmation, le biais d'autorité et le biais d'influence continue répondent le mieux au fonctionnement des chambres d'écho et des bulles de filtre. Le biais d'influence continue est celui qui doit préoccuper le plus si on veut produire des contre-discours. Il a pour effet de renforcer la croyance après sa démythification. Les crédules et les radicalisés se disent : « Puisqu'ils y mettent tellement d'efforts, c'est que j'ai raison. » Dans le cas de personnes moins crédules ou ouvertes au dialogue, il est recommandé de toujours donner des arguments très simples, ne pas contre-attaquer de but en blanc, et de ne pas y aller avec le lexique des valeurs, au départ (parce qu'elles sont trop dans l'implicite...). Surtout, il s'agit de jeter le doute sur leurs sources plutôt que de mettre en avant les vôtres.

Pour ce qui est du signalement, plusieurs solutions existent. Des plateformes en ligne sont là pour cela : Internet sans crainte, Pharos, etc. Les plateformes de médias sociaux ont aussi des obligations dans

ce sens et elles fournissent des outils de signalement qui ne sont pas assez connus. Elles doivent aussi rendre des comptes régulièrement sur le sujet, notamment à l'ARCOM, qui les auditionne chaque année.

En éducation aux médias et à l'information, des outils et des opérateurs existent au niveau européen. Nous avons une directive Services des médias audiovisuels, qui fait obligation aux États de mettre en place l'EMI. Nous avons un plan d'action contre la désinformation, que j'ai aidé à élaborer car je faisais partie du groupe d'experts qui l'a mis en place. L'EMI fait l'objet de recherches, avec un fonds de financement EMIF, un observatoire européen EDMO, une semaine européenne et mondiale de l'EMI (fin octobre). En France, nous avons un écosystème très concentré de l'éducation aux médias et à l'information, au ministère de l'Éducation (avec Eduscol, le CLEMI que j'ai dirigé de 2013 à 2015), et aussi au ministère de la Culture (DGMIC, DRAC, Bibliothèques). Avec Savoir*Devenir, l'association que je préside, nous travaillons beaucoup avec les bibliothèques où vont les jeunes et les parents. Les DRAC font de l'éducation artistique, avec une attention particulière pour l'image. Toutes sortes d'associations de l'éducation populaire, dont certaines très anciennes comme la ligue de l'enseignement ou les Ceméa, sont engagées sur ces questions et sont sur le terrain.

Les solutions : agir au niveau local

La facilitation de l'engagement des jeunes passe aussi par le niveau local, dans les terroirs numériques. Nous avons monté des projets, avec le SICOVAL, le conseil départemental de Haute-Garonne, le ministère de la Culture. Ces montages sont révélateurs de la force des stratégies multiacteurs. Parmi les projets, nous avons créé toute une série de jeux, comme « Agent 001¹¹ », pour les 8-11 ans, pour comprendre, par exemple, les questions de vie privée et d'esprit critique. Le public joue à un jeu de plateau en ligne, qui privilégie les débats entre pairs et favorise des énoncés du genre « j'ai un doute », « je pense qu'il y a un piège ». Cela permet de traiter tout ce qui concerne, par exemple, les stéréotypes, les biais, la vérification et la méthode scientifique, mais dans un univers que les jeunes reconnaissent, celui du jeu avec son *game play* particulier. C'est cela le « savoir devenir » : dans un jeu, on prend des risques sans risques¹². On perd, on recommence, on se fait une consolante si nécessaire, et on apprend à se projeter dans le numérique.

(11) Voir sur le site de Freya Games le jeu Agent001, « permis de penser » pour développer l'esprit critique. <https://espritcritique.freya-games.com/>.

(12) Savoirdevenir.net/projets.

Car il ne s'agit pas de jouer pour jouer seulement. Autour du jeu, il y a des ressources pour les parents et les éducateurs. Nous avons mis ensemble avec le SICOVAL des conférences-débats, des ateliers, qui amènent les parents dans les écoles. Nous réutilisons ces jeux, par exemple dans un cours massif en ligne, le MOOC « Désinformation pas-à-pas », suivi par plus de 3 500 personnes entre 2021 et 2022. Avec les acteurs locaux, nous participons aux Rencontres de l'esprit critique (REC)¹³ chaque année, toujours avec le SICOVAL. Cela permet d'amener les jeunes avec leurs parents, rencontrer des influenceurs, des médecins, des artistes, en fin de journée, puisqu'il y a des spectacles familiaux. La formule a un succès fou, qui a suscité des REC régionaux, en Corse par exemple. D'autres régions comme les Hauts-de-France peuvent se lancer dans l'aventure. Le secret de la formule tient en partie dans l'appel aux influenceurs, qui suscitent des échanges de pair-à-pair entre les jeunes. Il tient également dans la promotion de toutes sortes d'activités, de ressources et de personnes, au-delà du nécessaire discours de protection et de prévention, qui passe alors de manière ludique et créative.

(13) <https://rec-toulouse.fr/>.

*Du diagnostic des besoins
aux solutions apportées
par le Département
des Hauts-de-Seine*

Céline Gateau-Leblanc
Directrice générale adjointe
du pôle évaluation,
accompagnement et audit
au Département des Hauts-de-Seine

Fin 2022, le président du Département Georges Siffredi a sollicité le pôle évaluation, accompagnement et audit (PEAA) pour faire un état des lieux des actions de prévention à destination de la jeunesse portées par le Département dans un souci de cohérence et de lisibilité.

À l'issue de cette étude, nous avons pu identifier trois grands constats :

- Cette politique intervient dans un contexte d'évolution rapide des réalités vécues par les jeunes et des difficultés rencontrées sur le terrain, notamment par les maires des communes des Hauts-de-Seine.
- Il s'agit d'une politique transversale qui traverse toute l'organisation départementale.
- Cette politique mobilise de nombreux dispositifs et acteurs, nécessitant un effort de pilotage et de coordination afin d'être en capacité de répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des jeunes.

I – Le Département fait le choix d'une définition élargie de la politique de prévention qui s'inscrit dans la vision politique départementale de la jeunesse

Nous nous sommes tout d'abord attelés à définir le terme de « prévention » et à comprendre le cadre juridique sur lequel est adossée cette politique. Nous avons constaté que la stratégie globale est assise sur une définition juridique et un contexte réglementaire flous.

L'article L. 121-2 du Code de l'action sociale et des familles définit le rôle d'un Département dans la prévention de la jeunesse de la manière suivante :

« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

- 1° Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale ;*
- 2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;*
- 3° Actions d'animation socio-éducatives ;*
- 4° Actions de prévention de la délinquance. »*

Cette définition juridique, déjà ancienne, apparaît restrictive et dépassée, en concentrant la prévention dans certaines zones identifiées, notamment les QPV [Quartiers prioritaires de la politique de la ville].

Lorsque nous avons comparé l'approche des Hauts-de-Seine avec celle d'autres Départements, nous avons fait les constats suivants :

- Au niveau national, il existe des dispositifs qui ont un impact sur la jeunesse, comme la stratégie nationale de prévention contre la délinquance ou la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, intégrant des parties sur la jeunesse. Mais aucune stratégie nationale ne développe spécifiquement la prévention en faveur de la jeunesse.
- Au niveau départemental, les compétences obligatoires dans le domaine social ont un impact sur la jeunesse, notamment avec tous les champs couverts par l'Aide sociale à l'enfance.
- Aucun département n'a clairement défini de stratégie globale assimilant à la fois jeunesse ET prévention, regroupant toutes les formes d'action.
- Certains dispositifs sont parfois rapprochés. Par exemple, le Département du Nord associe médiation éducative et prévention spécialisée, alors que le Département de l'Essonne associe la médiation éducative à la prévention de la délinquance.

La politique de prévention en faveur de la jeunesse telle que conçue par le Département des Hauts-de-Seine a pour objectif de contribuer à accompagner tous les jeunes de 6 à 25 ans, dans leurs différents environnements, sur la trajectoire vers le bien-être, la citoyenneté et l'autonomie :

- « *Tous les jeunes* » : à la fois tous les jeunes, mais aussi en ciblant les moins favorisés (jeunes de l'ASE), les jeunes en situation de handicap, les décrocheurs, etc.
- « *de 6 à 25 ans* » : de 6 à 11 ans, puis au collège, puis dans leur orientation et leur formation professionnelle, et jusqu'à la vie active.
- « *dans leurs différents environnements* » : au collège, mais aussi dans leurs lieux de loisirs (culture, sport), dans leurs lieux de vie (quartiers sensibles notamment), dans leurs interactions les uns avec les autres (sexualité, citoyenneté, etc.).
- « *la trajectoire vers le bien-être, la citoyenneté et l'autonomie* » : s'assurer de l'accès à tous les dispositifs et aux ambitions de la politique jeunesse du Département.

La politique de prévention voulue par le Président touche tous les jeunes et intervient, à différents niveaux, pour éviter des situations de décrochage. Elle fonctionne comme un « entonnoir » avec trois grands niveaux de prévention : plus on descend dans l'entonnoir, plus l'action va être spécialisée, voire individualisée, en termes de public et de territoire.

- Ainsi, le premier niveau s'adresse à tous les jeunes, à travers par exemple la médiation éducative, qui a pour objectif de couvrir tous les collèges, ou encore les actions sportives et culturelles.

- Le deuxième niveau cible des dispositifs et des publics plus concentrés, par exemple les jeunes vivant dans des quartiers prioritaires de la ville.
- Le troisième niveau correspond à des accompagnements individualisés, par exemple les éducateurs spécialisés, au sein des clubs de prévention, qui vont à la rencontre des jeunes dans la rue.

À partir de la situation de décrochage, l'accompagnement devient curatif. Il s'agit généralement de la mise en place des dispositifs d'aide sociale, c'est-à-dire un accompagnement généralement plus lourd, plus individualisé et à plus long terme.

II – La politique départementale de prévention en faveur de la jeunesse s'articule autour de dix grands modes d'intervention

Pour mettre en œuvre sa stratégie, le Département s'est doté de dix modes d'intervention aux objectifs complémentaires. Un mode d'intervention correspond à un groupe de dispositifs qui sont portés par une seule et même direction dans l'organigramme, qui répondent à un objectif unique et qui s'orientent vers le même public cible.

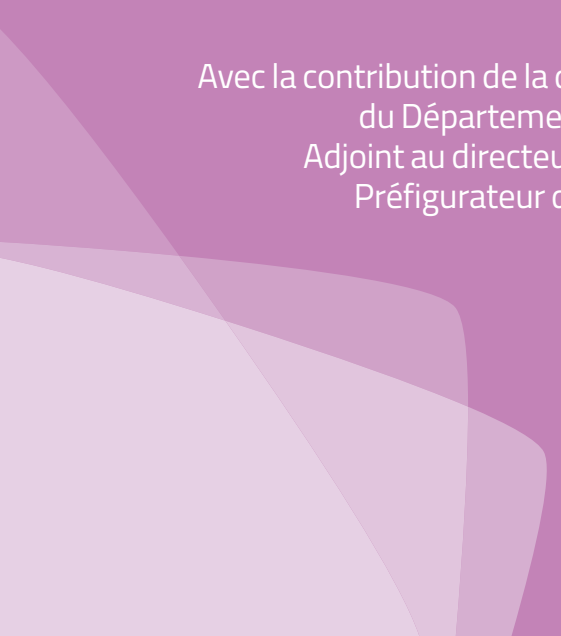
Les dix modes d'intervention sont :

1. Médiation éducative	6. Actions de prévention portées par les SST
2. Projets éducatifs	7. Politique de la ville
3. Subventions PSOL – Parcours Jeunesse	8. Prévention de la délinquance
4. Prévention spécialisée	9. Prévention par les projets sportifs
5. Équipe mobile (ex Veille Active Jeunes)	10. Prévention par les projets culturels

L'intervention du Département est aujourd'hui répartie entre des dispositifs portés en régie et des financements à des partenaires. D'après cet état des lieux global, le Département des Hauts-de-Seine mobilise 147 ETP et accorde environ 23 millions d'euros de financements annuels pour la politique de prévention de la jeunesse.

L'étude réalisée par le PEAA a mis en exergue la nécessité de rendre l'offre du Département en matière de prévention plus claire et lisible dans un contexte où les acteurs impliqués dans le domaine de la prévention de la jeunesse, et singulièrement les communes, sont confrontés à de nouveaux enjeux. Plusieurs maires rencontrés dans le cadre de cette mission ont évoqué des phénomènes beaucoup plus diffus et qui ne touchent pas que les jeunes résidant dans des quartiers bien identifiés, notamment les QPV (développement des points de deal pour le trafic de drogue et montée de la violence dans des quartiers non touchés jusqu'à récemment, effet des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes de tous les milieux socio-économiques, etc.).

Il est donc nécessaire d'adopter une posture d'agilité afin d'adapter au maximum l'offre du Département en matière de prévention aux besoins spécifiques des territoires et des jeunes altoquébécois.



Olivier Floch
Avec la contribution de la direction de la jeunesse
du Département des Hauts-de-Seine
Adjoint au directeur des actions sportives
Préfigurateur de la direction déléguée
à la prévention

La politique de prévention en faveur de la jeunesse, par nature multidimensionnelle, recouvre aujourd'hui au sein du Département des Hauts-de-Seine un nombre important d'actions portées à la fois en régie par plusieurs directions et par le biais de financements de nombreux partenaires. Cette multiplicité des différents modes d'intervention ne favorise pas toujours une bonne lisibilité tant interne qu'externe de l'action conduite par le Département sur son territoire et peut nuire *in fine* à une prise en charge efficiente et continue des jeunes.

Parallèlement, d'autres acteurs institutionnels sont directement impliqués dans de multiples dispositifs de prévention. Il en est ainsi des communes, qui sont des acteurs majeurs de proximité dans le champ de la petite enfance, de la jeunesse et des familles, mais aussi de l'État avec en premier lieu l'Éducation nationale, qui constitue de fait un acteur de première ligne au contact des enfants et de leurs familles. La CAF, les professionnels de santé et le monde associatif sont également des acteurs clés du champ de la prévention.

Au regard du morcellement tant sectoriel qu'institutionnel de la prévention, il est apparu nécessaire qu'une stratégie partagée entre les différents acteurs de la prévention soit clairement posée, élaborée dans le cadre d'une concertation approfondie, et coordonnée.

Le Président du Département des Hauts-de-Seine a souhaité une vision large de la prévention, qui touche tous les jeunes de 6 à 25 ans dans leurs différents environnements (établissements scolaires, lieux de loisirs, lieux de vie, etc.), avec une attention particulière pour les publics les plus vulnérables afin justement de renforcer la visée préventive de l'ensemble des dispositifs que la collectivité déploie. Cette approche combinée implique d'articuler les interventions des différents professionnels pour renforcer leur complémentarité et la continuité de la prise en charge des jeunes.

C'est tout l'objet de la structuration au sein de la direction de la jeunesse d'une organisation dédiée à la coordination et au suivi de la politique départementale de prévention.

Ainsi, sur la base du premier diagnostic réalisé par le pôle évaluation, audit et accompagnement, il s'agira pour cette nouvelle organisation d'élaborer un cadre stratégique départemental global pour la prévention des jeunes, en identifiant les priorités d'intervention, en mobilisant les acteurs les mieux placés pour agir, en définissant des objectifs précis et des actions concrètes à mettre en œuvre ainsi qu'en se dotant d'indicateurs robustes de suivi et d'évaluation. Ces informations

seront essentielles pour ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

Ce cadre devra être élaboré de manière participative, en impliquant les acteurs concernés et en prenant en compte les spécificités locales. À ce titre, un travail étroit a été initié avec le service de coordination territoriale de la direction de la jeunesse afin de bien intégrer à la réflexion les besoins et les problématiques des jeunes sur chaque commune du Département ainsi que les ressources mobilisables localement. Cette analyse permettra de définir les axes prioritaires d'intervention du Département afin que chaque acteur puisse agir de manière convergente dans une logique de parcours.

Si l'on peut constater que la tendance à la volonté de développer des partenariats entre les institutions est manifeste, il n'en demeure pas moins que subsiste souvent une méconnaissance réciproque des acteurs de terrain préjudiciable à la circulation de l'information et à la continuité, voire à la cohérence des différentes actions de prévention menées en direction des jeunes. L'enjeu sera donc aussi pour cette nouvelle organisation d'identifier les éventuels besoins de faire évoluer les modes d'action et les pratiques des professionnels et de mettre en place des mécanismes réguliers de coordination ainsi que de coopération réflexe entre les différents acteurs impliqués dans la prévention, pour permettre un partage optimisé d'informations, de ressources et de bonnes pratiques, mais également d'identifier les éventuels doublons et lacunes.

Ainsi, en favorisant la planification stratégique, la collaboration entre les professionnels, le renforcement des compétences le cas échéant, le suivi et l'évaluation de ses actions, le Département entend assurer une prise en charge efficiente et continue des jeunes dans le domaine de la prévention.

*Les défis à relever
d'une politique d'insertion
et de prévention pour la
jeunesse : l'expérience de la
ville de Châtenay-Malabry*

Thierry Olive
Directeur de cabinet du maire
de Châtenay-Malabry
Président de l'IFEP

Quelles sont les solutions pour demain ? Comment renforcer la coopération entre les acteurs sur les territoires ? Quelles actions à entreprendre dès aujourd'hui pour pacifier notre société et la renforcer dans ses valeurs républicaines ?

Nous chercherons à répondre à ces questions en mêlant les approches universitaires aux expériences réussies de terrain, que cela soit à l'école, dans les activités extrascolaires ou dans les quartiers.

Le berceau de la prévention spécialisée

La prévention spécialisée est issue d'une pratique militante au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Les politiques éducatives de prévention pour les mineurs battent alors leur plein. Il s'agit de pallier les manques d'une politique dont les seules réponses sont l'internat, pour ne pas dire les colonies pénitentiaires qui, en 1945, font encore partie du présent. La jeunesse délinquante est enfermée, mise à l'écart du regard de la société. Tout au contraire, les « pionniers » de la prévention spécialisée vont rencontrer les jeunes délinquants ou en voie de marginalisation là où ils se trouvent, c'est-à-dire principalement dans leur lieu de vie, essentiellement identifié à la rue. Ainsi naît le métier d'éducateur de rue. Une première équipe est créée par Fernand Deligny. La relation de confiance guide les premiers pas de ces pionniers. Des patronages dans le nord de la France ou des équipes d'amitiés à Paris inaugurent ce nouveau type d'éducation. En 1957, « une profession de foi » est publiée par des clubs et équipes de prévention afin « *d'affirmer auprès de l'État l'originalité de leur positionnement et de leurs méthodes. Le public jeune, le but curatif, l'action collective dans un milieu et un lieu donnés sont alors les éléments caractéristiques par lesquels les acteurs de la prévention s'autodéfinissent*¹⁴. » Cette « autodéfinition » peut s'interpréter comme une offre de service aux pouvoirs publics.

La prévention spécialisée se constitue sous forme d'association et interpelle l'État sur ses manquements. Une circulaire du ministère de la Santé du 20 avril 1959 reconnaît l'existence et l'intérêt de la mission des clubs et équipes de prévention. La prévention spécialisée, forte de cette reconnaissance, s'affirme comme une institution légitime en créant dans la foulée une première fédération. C'est la pleine époque des blousons noirs. Par arrêté, le 14 mai 1963, le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux sports crée le Comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse.

(14) Rapport d'information sur l'avenir de la prévention spécialisée. © Assemblée nationale, 2017, p. 12.1.

À partir de cette époque, la prévention spécialisée est légitime, reconnue et devient finançable dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance au moyen d'un budget global et d'un contrôle *a posteriori* des associations gestionnaires. 1972 est donc la consécration de cette institutionnalisation avec le terme officiel de « prévention spécialisée », repris par un texte fondateur : l'arrêté du 4 juillet 1972.

Initialement créée par des bénévoles, puis placée sous l'égide du ministère de la Santé, puis de la Jeunesse et des Sports, la prévention spécialisée reviendra à la politique de protection de l'enfance. Elle sera placée sous la compétence départementale avec des moyens financiers pérennes en contrepartie d'un agrément. Cependant, l'article 5 de l'arrêté du 4 juillet 1972 illustre les difficultés à mobiliser la prévention spécialisée sur des sujets contraires à son éthique. Avec cet article et par cet arrêté institutionnalisant la prévention spécialisée, la prévention spécialisée est moins libre pour œuvrer selon ses principes.

« La prévention spécialisée est une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes, par des moyens spécifiques supposant notamment la libre adhésion. Ces organismes doivent disposer d'une équipe de travailleurs sociaux expérimentés. [...] L'action éducative de ces organismes est menée en collaboration avec les services sociaux, les groupes et les établissements socio-éducatifs et culturels ».

Telle est l'offre de service retournée par l'État à la prévention spécialisée par cet arrêté du 4 juillet 1972.

L'intervention éducative à l'épreuve du territoire

Bien sûr, une des valeurs cardinales de la prévention spécialisée, prévue dans cet article 5, est inscrite dans ce décret fondateur, à savoir la libre adhésion du public, alors que, dans les internats spécialisés, les admissions se font ou par commissions ou par ordonnances. La libre adhésion suppose donc une liberté des jeunes à rencontrer des travailleurs sociaux expérimentés. Cependant, les autorités de tutelles veulent connaître les pratiques de la prévention spécialisée et veulent que les informations soient échangées et circulent librement avec les services sociaux. On le voit, l'anonymat et le secret professionnel sont quelque peu malmenés selon les acteurs et les époques.

Si au départ, ces valeurs ont pu aisément se mettre en place et être en quelque sorte le blason de la prévention spécialisée, celle-ci gagnant alors en légitimité, force est de constater qu'au fil des années, financement

oblige et la politique de la ville gagnant en importance, la prévention spécialisée dut quelque peu en rabattre sur ses valeurs cardinales. La prévention spécialisée devint trop difficile à gérer, manquant de souplesse et de transparence dans ses pratiques. L'intérêt des collectivités territoriales pour la prévention spécialisée s'est alors quelque peu amenuisé.

Pour exemple de ce désamour, en 1973, près de 300 clubs et équipes de prévention spécialisée étaient recensés. Puis en 1983, ils atteignaient leur apogée avec 583 clubs et équipes. Il était prestigieux de travailler en prévention spécialisée. La prévention spécialisée était considérée comme l'élite du travail social. Cependant, au dernier recensement de 2017, seulement 286 clubs et équipes de prévention spécialisée étaient recensés. La prévention spécialisée est redescendue en moins de 50 ans sous son seuil initial.

De fait, face à l'intransigeance de la prévention spécialisée, arcboutée sur ces valeurs, les politiques de la ville et les Départements rencontrent quelques difficultés à la mobiliser pour intervenir à la demande sur des situations de quartiers où les tensions se faisaient sentir. C'était faillir au principe de non-mandat institutionnel que de lui demander d'intervenir.

Politiques de la ville et municipalités se sont dès lors tournées vers des actions de médiation, dans la mesure où les besoins et les plaintes des habitants étaient pris dans une légitime immédiateté, quand il s'agit par exemple du désordre dans les cages d'escalier, qui relève autant du trafic de drogue que de la nuisance civile. La prévention spécialisée dit ne pas être concernée par cette immédiateté et ne pas avoir le savoir-faire pour lutter contre la délinquance. Les missions de l'aide sociale sont claires : ils'agit de s'occuper des risques de marginalisation. Et pourtant, dans les cages d'escalier, il y a des jeunes en voie de marginalisation. Dès lors le travail de rue, principal lieu d'intervention des éducateurs spécialisés, est questionné par les politiques. La réponse qui leur est apportée est que le tissage d'une relation s'établit dans le temps et par une relation de confiance et non dans l'urgence et par la surveillance. Dont acte.

La médiation sociale a alors été prônée avec la logique des « grands frères » pouvant répondre à tout moment et n'hésitant pas à surveiller les lieux où un risque d'embrasement de la cité pouvait advenir. La parole des grands frères était d'autant mieux entendue qu'une proximité culturelle et familiale existait de fait. Cependant dans cette politique des grands frères, la laïcité et ses valeurs de neutralité et de bienveillance ne s'y retrouvaient pas, même si des résultats de paix sociale

pouvaient être constatés ici et là. La paix sociale méritait mieux que ce seul bénévolat. Il fallait trouver des réponses professionnelles avec lesquelles les édiles pouvaient avoir un véritable lien de subordination.

Ville et Département devaient développer une réponse, réponse qui était de plus en plus pressante à mettre en œuvre sur certains quartiers prioritaires. Châtenay-Malabry constitue un exemple typique en matière d'ingénierie sociale susceptible de répondre à cette problématique de besoin de paix sociale, comprenant le besoin de répondre à l'urgence et le besoin de fournir des réponses à plus long terme quant à l'éducation des populations en risque de marginalisation. Châtenay-Malabry comprit avant l'heure la nécessité d'encadrer les quartiers en difficulté par un maillage de travailleurs sociaux, comme dans le quartier de la Butte rouge, rebaptisé Cité Jardin. Pour rappel, en 2021, ce quartier comptait 5 481 habitants pour une commune grosse de 34 000 habitants, 16 % des habitants étant donc recensés dans ce quartier prioritaire.

Le recours au secteur associatif

La politique des grands frères arrêtée, il fallut trouver le financement pour payer les professionnels de la médiation sociale. Indéniablement, le statut associatif offre plus de souplesse pour obtenir différents financements qu'une comptabilité publique.

Le choix fut fait de proposer par appel d'offres la gestion, l'animation des quartiers, la médiation des situations à risque et une intervention répondant aux missions de la prévention spécialisée. Une association chevronnée fut retenue. Ainsi, trois outils différents œuvraient au sein d'une même unité associative. Il convenait que la ville pilote ce dispositif financé en partie par l'ASE, les politiques de la ville et la ville en propre. La ville pilota ce dispositif. Rapidement, il fut constitué un comité de pilotage qui se chargea de mettre en musique cette triple mission contenue autour d'une seule et même finalité, l'obtention de la paix sociale dans les quartiers. Il est évident qu'une ville apaisée est beaucoup plus attractive qu'une ville sous tension.

Petit à petit, chacun trouva sa place et apprit à collaborer ouvertement, se donnant un coup de main au besoin. Au sein même de cette association, les éducateurs de prévention spécialisée pouvaient rendre des services aux médiateurs en entrant en relation avec des jeunes identifiés, tout comme les animateurs pouvaient signaler les jeunes n'allant pas bien aux éducateurs spécialisés. C'est ainsi que s'est formée, non sans mal au début, une équipe répondant aux besoins des

habitants. Pilotage et ingénierie sociale furent nécessaires pour mener à bien ce savant bricolage. La transversalité sociale était inventée, loin des pratiques de segmentation dues à la répartition des compétences, ce système permettant les financements croisés.

Régie de quartier, animation collective, sorties des jeunes du territoire par des séjours de rupture à l'étranger ou des séjours collectifs encadrés furent donc organisés avec le concours commun des animateurs et des éducateurs. « Faire ensemble » finit petit à petit par ne faire qu'un ensemble relativement homogène. C'était la force de cette équipe transversale. Elle pouvait être réactive par la souplesse de ses réponses et de son financement. Très vite furent oubliées les logiques professionnelles d'appartenance territoriale ou de convention collective, pour arriver à adhérer à une logique de service municipal. Ainsi, la collectivité municipale avait le pilotage du secteur associatif, qui avait la direction de ses salariés relevant de la convention collective de 1966 et de salariés mis à disposition par la ville. Le respect du statut professionnel de chacun était ainsi garanti.

Le club de prévention spécialisée n'agissait plus au gré des seuls besoins identifiés par lui, mais veillait à répondre aux demandes posées par la collectivité, les habitants des quartiers concernés et les élus. Chacun était à sa place.

Cependant, ne rendons pas la mariée trop belle. Cette alliance ne se fit pas sans mal. Il fallut recourir à une ingénierie sociale pour la mettre en forme, tant cette politique était novatrice et peu courante par son peu d'orthodoxie et son grand pragmatisme. La paix sociale rencontrait les limites du contrôle public. Les arbitrages financiers firent le reste. L'évaluation permit d'arrêter les doublons de salariés et d'activités.

Les activités initiées depuis 20 ans avaient-elles encore toute leur efficacité ? Ce fut le temps du pilotage des projets, de l'évaluation des pratiques et de leur disparition ou réorientation. Quoiqu'il en soit, les risques de marginalisation de la jeunesse étaient toujours présents, la jeunesse grandissante était remplacée par une autre jeunesse, connaissant d'autres difficultés d'adaptation sociale. Avec la diffusion des moyens de vidéoprotection et la contrepartie des téléphones portables, la rue s'organisait autrement, révélant de nouvelles problématiques. La relation de confiance établie dans la rue prenait des accents différents. Il convenait de mettre au goût du jour le cadre éducatif.

2021, les bataillons de la prévention au GCSMS

En 2021, les bataillons de la prévention sont nés. Ils s'expérimentent sur 45 quartiers dans les Hauts-de-Seine, sous l'égide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui définit les priorités à traiter. Il n'est plus question de relation de confiance ou d'aller vers le public, il s'agit de répondre à quatre grands phénomènes identifiés pour lutter contre la délinquance juvénile :

- lutter contre la radicalisation et accompagner les familles ;
- lutter contre l'islamisme et le repli communautaire ;
- lutter contre les stupéfiants ;
- lutter contre les rodéos urbains¹⁵.

Pour ce faire, trois grands volets sont développés :

- volet Prévention de la délinquance ;
- volet Vidéoprotection ;
- volet Prévention de la radicalisation.

Par exemple, le Conseil territorial prévoyait à titre expérimental en 2021 sur la commune de Nanterre des « bataillons de la prévention » composés par cinq éducateurs et cinq médiateurs au sein du « quartier de reconquête républicaine du Petit Nanterre ». Par ce dispositif novateur, on est proche du dispositif de Châtenay-Malabry initié depuis plus de quinze ans déjà, où médiateurs et éducateurs spécialisés ont appris à œuvrer ensemble.

Ces bataillons aux accents guerriers marquent une nouvelle étape des politiques de la ville et tournent une nouvelle page pour la prévention spécialisée qui doit aller de l'avant, s'inventer, s'adapter. Les lignes bougent, la prévention spécialisée n'a d'autre choix que de bouger avec elles. Un nouveau cadre éducatif se met alors en place face à cette nouvelle offre politique.

Pareillement, depuis 2022 un nouveau dispositif se rôde dans le Département des Yvelines avec la création d'un GCSMS, ou Groupement de coopération sociale et médico-sociale avec le Département et une association, comprenant un large dispositif d'intervention sociale composé de médiateurs, d'éducateurs de prévention spécialisée, de chargés d'insertion et d'un service de mentorat pour les élèves.

Il s'agit ici d'un changement d'échelle radical. Au lieu d'un pilotage municipal, nous avons un pilotage départemental. La prévention de la délinquance se joue à l'échelon d'un département sous la forme d'un

(15) Conseil territorial de la politique de la ville (CTPV) tenu le 27 avril 2021.

groupement de plusieurs structures départementales et d'une association.

Secteur public et secteur privé s'associent on ne peut plus légalement pour œuvrer ensemble à la prévention de la délinquance d'un public de moins de 25 ans. La prévention spécialisée retrouve ici ses origines. Incluse dans un groupement départemental elle aura pour mission de répondre aux besoins du Département, respectant l'adage « *Qui finance, décide* ».

Que ce soient les bataillons de la prévention ou ce premier GCSMS avec un département et une association, il est encore trop tôt pour évaluer la pertinence de ces dispositifs qui s'inventent en ce moment. Il s'agit ici de l'actualité de la prévention spécialisée, là aujourd'hui. Il est possible d'expliquer cette volonté de changement par le constat qu'une autorité publique entend reprendre la main sur le secteur associatif pour mener une politique plus offensive vis-à-vis de la prévention de la délinquance et surtout afin de mener une action mieux coordonnée et moins coûteuse.

Prospective sur la parentalité

Pouvons-nous parler de reconquête républicaine face au déficit d'autorité du monde des adultes en charge d'éduquer les enfants ? De même, il est possible de s'interroger sur le déficit d'autorité de la République, ne serait-ce que dans les quartiers prioritaires identifiés. Avec un minimum de prospective, il est clair que cette prévention de la délinquance, quand bien même elle serait à comprendre en terme systémique, relève avant tout de la responsabilité de l'autorité parentale. La République ne peut tout faire et surtout ne peut pas faire sans le concours des parents concernés. Il ne s'agit pas dans nos propos de stigmatiser les parents, mais de situer ou de rappeler le cadre de leur propre autorité parentale.

Les parents, par la loi, ne font pas ce qu'ils veulent chez eux. Ils agissent sur leurs enfants par délégation de l'État. Ils ont pour mission de consolider, au rythme de l'éducation, une sociabilité propre à contenir le comportement de leurs enfants, que ce soit à l'école, au collège ou au lycée.

Ils ont la charge de prévenir leur enfant des dangers des fléaux que sont la drogue et l'alcool, des excès alimentaires, et de toutes dérives susceptibles d'entraîner un danger pour lui. Les parents n'ont pas que des droits. Ils sont impliqués dans l'éducation de leur enfant. Ils se doivent avant tout d'éviter par leur éducation le repli sur soi de leurs enfants, repli contribuant à développer des comportements antisociaux.

Il est clair que l'éducation au sein de la famille joue un rôle prépondérant. L'État, le département et la ville mettent, certes, des moyens à disposition pour l'éducation, avec des moyens puissants de communication et de contraintes. L'instruction est rendue obligatoire par la loi. Ce sont les parents qui instaurent en premier chez l'enfant la conscience de ces lois. L'enfant doit apprendre à vivre dans une communauté. Cette communauté aide les plus démunis. Aider, sauf exception, ne veut pas dire se substituer à l'autorité parentale déléguée.

Un courant initié par Caroline Goldman¹⁶ donne à lire et à entendre le besoin de rétablir les limites éducatives chez l'enfant, et ce, dès le plus jeune âge. Ces limites éducatives s'accompagnent de punitions. Comment punir l'enfant lorsqu'il s'est mal conduit, lorsque sa conduite est contraire aux normes sociales ? Voilà bien le défi à relever pour les parents qui ne peuvent élever leurs enfants dans un monde qui serait sans contrainte. Bien sûr, dit Caroline Goldman, ces punitions doivent être non violentes et ce cadre éducatif n'est pas sans amour, sans tendresse ni humour.

Ce cadre éducatif familial est chargé d'arrêter l'enfant dans sa toute-puissance face à ses excès langagiers envers les autres, que ce soit maîtresses d'école ou camarades. Loin de dénigrer le courant anglo-saxon de l'éducation positive, ni les principes d'une éducation saine, cette psychologue s'insurge avant tout contre les experts en tout genre qui pensent que la moindre remontrance est traumatisante pour l'enfant et que ce traumatisme restera toute la vie.

Comme elle, nous pensons qu'il faut raison garder. Le confort de l'enfant, le désir de l'enfant, sans cadre, sans limites éducatives, finissent par se retourner contre lui, mais aussi contre son milieu familial. Il finit par recréer ce que l'on dénommait au début du siècle dernier « le tyran domestique ». C'est probablement contre « ce tyran domestique » que les prochains enjeux de la prévention spécialisée se situent.

Probablement que les bataillons de la prévention ou tout autre dispositif devraient également explorer ce point sans trop tarder, en développant des ateliers de parentalité, pas seulement réservés aux jeunes parents, mais également aux parents plus âgés qui ont encore de jeunes adultes en devenir.

Une mère, récemment, ne s'interrogeait-elle pas sur sa responsabilité quant au discours radical de son fils, âgé de 23, prônant des idées de meurtre et de violence face aux immigrés et autres personnes qui défiaient la République française. Il y a de quoi effectivement s'interroger lourdement sur le virage d'intolérance et le climat de violence qui se préparent et qui parfois se manifestent déjà dans notre société – sans même revenir sur les événements de violences extrêmes, tragiquement connus.

(16) <https://carnetpsy.fr/auteur/caroline-goldman/>.

Très certainement qu'il faudra multiplier les lieux de parentalité animés par des professionnels formés à ces thématiques, sensibles aux parents et capables de mettre en place un cadre éducatif qui permette au plus grand nombre de vivre en bonne entente dans un quartier raisonnablement socialisé. Il est utile de former de jeunes professionnels afin de parler à de jeunes parents. De même, il serait utile de former des professionnels plus âgés pour parler à des parents plus âgés. Il serait également nécessaire d'être plus directifs à l'échelon des politiques locales pour que des professionnels chevronnés développent des initiatives d'ateliers parentaux soutenus par une politique locale de communication adaptée.

En quelque sorte, le chemin de la prévention spécialisée tracé autour de la prévention de la délinquance doit aller là où le jeune est, mais surtout là où le jeune a besoin d'un solide cadre éducatif adapté et apte à remédier à ses risques de marginalisation ou de désocialisation, en commençant par toucher les parents, ce qui demeure aujourd'hui une priorité. Certains parents manquent véritablement de repères éducatifs. C'est essentiellement sur ces manques constatés que s'appuient les politiques sociales qui définissent ainsi une nouvelle offre de service dont devra se saisir la prévention spécialisée.

*Innover en prévention
à partir des singularités qui
se présentent : l'expérience
de l'association CLAVIM*

Jérôme Appolaire
Directeur prévention et médiation
à l'association CLAVIM

L'association CLAVIM (Cultures Loisirs Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) est, historiquement, une association d'animation impulsée par M. André Santini¹⁷ il y a plus de 40 ans. L'association s'est développée sur deux autres secteurs au fil du temps : partant du pôle animation, avec les maisons de quartiers, les séjours de vacances, les accueils de loisirs, elle a développé d'une part un pôle culturel, qui est né il y a un peu plus de vingt ans, avec notamment l'encouragement et l'accompagnement des pratiques musicales amateurs¹⁸, des structures consacrées à la poésie et à la philosophie¹⁹, au théâtre²⁰, au cinéma d'animation²¹, au manga et au numérique²²; et d'autre part un pôle prévention qui a lui aussi à peu près vingt ans, avec un Espace Parent-Enfant et des équipes de prévention, dont j'ai la charge, et, plus récemment, de médiation avec des professionnels qui vont vers les publics : animateurs de prévention, éducateurs de rue et médiateurs sociaux.

Ce triptyque, animation, prévention, culture, je m'y attarde un peu parce que ce qui relie chacun de ces pôles entre eux, ce sont les questions éducatives. Quand on est dans une structure culturelle comme le Réacteur, qui accompagne les jeunes dans leurs projets musicaux, on fait aussi de la prévention pour les publics un peu plus éloignés, un peu moins conformes au cadre. On fait aussi de l'animation pour ceux qui ont juste envie de découvrir la musique. C'est ainsi pour chaque pôle. En prévention, on s'appuie énormément sur le véhicule de l'animation, de l'action collective et du loisir. Le loisir, le plaisir a tout à fait sa place dans la vie des jeunes et plus généralement dans la vie des gens. Et les éducateurs s'appuient sur les actions culturelles pour accompagner certains jeunes qui ne souhaitent pas d'accompagnement social, alors qu'ils en auraient besoin.

Il y a donc des champs de recouvrement entre ces trois secteurs²³.

(17) Maire d'Issy-les-Moulineaux, ancien ministre.

(18) Le Réacteur, créé en 2002.

(19) Espace Andrée Chedid, ouvert en 2014.

(20) Atelier Janusz Korczak, inauguré en 2009.

(21) Halle des Épinettes, créée en 2004.

(22) Le Temps des Cerises, tiers lieu ouvert depuis 2014.

(23) Jarry, B. « La politique de jeunesse : éducation et prévention ». *Cahiers de l'action*, vol. 29, n° 3, 2010. p. 19-33.

La prévention spécialisée et les singularités qu'elle rencontre

De la libre adhésion à la ferme résistance

Au sein des équipes de prévention, nous avons des équipes d'éducateurs qui vont à la rencontre des jeunes de 11 à 25 ans dans l'espace public, dans des conditions de communication à ciel ouvert, où on parle au grand air, celui de la libre adhésion. Ils rencontrent et ressentent malgré tout un parfum de ferme résistance chez les jeunes, qui ne se laissent pas approcher si facilement. Quand un jeune est rencontré par les éducateurs, il est souvent sous le regard des autres, qui valident, qui autorisent, qui sécurisent l'échange, mais qui l'emprisonnent aussi et qui le contrôlent; qui contrôlent ce qui est dit et qui vérifient que ce qui n'est pas dit ne soit pas dit. Cette complexité de la relation éducative de proximité, compte tenu du respect de l'anonymat et du non-mandat propres à la prévention spécialisée donne à ce travail une teneur particulière dans l'accompagnement des jeunes.

Des bulles de confidentialité à haut risque et à haut potentiel

Il arrive que se crée une sorte de « bulle de confidentialité » dans un parc, un café, une place, un endroit quelconque, à l'occasion d'un bonjour, mais cela reste rare. Il est souvent difficile pour les jeunes qui habitent le quartier, qui habitent le « dehors » du quartier en journée et en soirée, ou le « dessous » du quartier quand il s'agit d'aller un peu au chaud dans les parkings, de s'autoriser à être vus en train de parler un peu trop longuement avec un éducateur. On sent des enjeux de loyauté forts entre ces jeunes, entre les jeunes et leurs familles, il est donc très difficile d'accéder à la dimension familiale. Ce qui rend plus complexe le travail d'accueil, d'écoute, d'accompagnement des éducateurs dans cet espace ouvert où apparaissent ici ou là ces bulles de confidentialité, qui peuvent être à haut risque pour ces jeunes réticents à l'idée de se confier à un adulte.

À haut risque, mais je dirais aussi à « haut potentiel thérapeutique ». La présence de ces acteurs de proximité, qui vont vers des publics qui ne croisent pas tant d'adultes que cela dans la journée, qui leur parlent gentiment, posément, avec une forme d'écoute et de compréhension, a une vertu thérapeutique malgré tout pour ces jeunes.

En termes de contexte, il y a des situations où la parole se montre un peu plus libre et authentique chez les jeunes, moins sous contrôle, lors d'un entretien informel en dehors du quartier, en marchant ensemble dans la rue, en faisant la cuisine ensemble, en voyageant. C'est surtout quand l'adulte arrive à se montrer assez disponible, qu'il n'attend rien du jeune, qu'il ne s'attend à rien et que le jeune ne lui suppose pas qu'il attende quelque chose. C'est quand on n'est pas prêt ou qu'on n'a pas l'air prêt que ça arrive. Le départ en séjour de rupture sur quelques jours ou plusieurs semaines, le changement de contexte plus globale-

ment, comme un déplacement, une sortie, un atelier sont des situations possibles pour libérer la parole de ses « entraves locales » – je parle du quartier, de ces « autocensures localisées », qui existent. En séjour éducatif, la tombée de la nuit favorise souvent l'émergence de paroles précieuses, notamment quand les jeunes ont du mal à dormir.

Singularité d'une parole autodisqualifiée qui produit des activations

Par exemple, l'éducateur entend la parole d'un jeune qui s'est senti lésé, blessé, éventuellement, par l'institution, qu'elle soit familiale, scolaire, judiciaire, et qui doute d'avoir une légitimité à affirmer ses besoins. C'est délicat pour lui de demander de l'écouter à ses parents quand il ne les écoute jamais. C'est difficile d'aller dire à la conseillère principale d'éducation qu'on estime avoir été injustement puni par un professeur quand on est souvent exclu de cours. Compliqué d'aller demander de l'aide à son travailleur social référent quand on a fugué de son lieu de placement. Malaisé d'aller porter plainte au commissariat quand on y est souvent placé en garde à vue. C'est-à-dire qu'on perçoit chez le jeune une disqualification quasiment intériorisée de sa propre parole, ce qui peut aussi être un alibi pour rester dans une sorte de monde régi par la loi du plus fort et où la Loi n'a pas d'effet protecteur supposé et pourrait, au contraire, aggraver les choses.

Il ne s'agit pas réellement de demandes, nous les qualifions plutôt d'« activations » parce qu'il y a quand même quelque chose qui nous appelle à réagir.

Singularité de l'enfant « inadapté » qui redevient « normal » dans la rue

Une autre singularité, c'est quand l'éducateur retrouve dans la rue l'enfant qui relève de structures spécialisées – je pense au handicap psychique en particulier –, qui revendique son droit d'être comme tout le monde, en période de vacances notamment. Comment entendre alors la parole de l'enfant, qui se sent jugé « inadapté » et qui nous crie qu'il ne trouve pas sa place, ou plutôt que la place qu'il occupe ne lui convient pas ? Dans une société qui, pourtant, se veut inclusive. Nous avons beaucoup d'espaces de coordination, d'échanges entre acteurs, avec des réunions entre partenaires que l'association CLAVIM anime depuis plus de vingt ans autour de situations, avec l'espace Santé Jeunes, le centre médico-psychologique et le centre d'aide et de soins pour adolescents, le centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie, la mission locale, les établissements scolaires, les instances de concertation territoriale qui sont proposées par le service des solidarités territoriales, ou la Commission locale pour l'insertion des jeunes animée par l'équipe mobile 11-25 ans du Département.

Singularité de l'apparition/disparition

Un autre type de singularité, c'est quand l'éducateur rencontre ces jeunes qui viennent le voir avec fulgurance et qui peuvent disparaître pendant des mois, générant l'inquiétude des professionnels et des parents. L'éducateur recueille alors la parole de ces êtres itinérants, qui passent et qui reviennent d'expériences d'errance et de poly-consommation – je pense à des espaces-temps comme les « teufs » ou autres endroits où se suspend la vie sociale classique – et qui font sens pour ces jeunes, dans des périodes où les psychotraumatismes de l'enfance sont agissants et leur rendent la vie éveillée invivable. Comme un besoin de déposer des confidences, comme des balises, et de s'en éloigner très vite, juste après.

Pour ces jeunes, qui, pour beaucoup, ont vécu dans leur enfance des épisodes de blessures, de maltraitance, de négligence ou d'abandon, l'entrée à l'hôpital se fait parfois, et malheureusement, par le service des urgences en traumatologie plutôt qu'en addictologie. Dans ces situations, nous travaillons avec l'appui des Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie, qui sont un soutien pour aider les éducateurs à se positionner quand ils sont face à des publics qui sont sous l'effet de produits. Comment faire ? Attend-on qu'ils soient en pleine possession de leurs moyens et de leur raison ou est-ce qu'on essaie quand même de maintenir un lien ? Parce qu'il y a quand même quelque chose qui se perçoit dans la relation humaine, même quand un produit a été pris.

Singularité des rixes de quartier et des agrégats spontanés

Dans les moments de tension entre villes, entre quartiers, entre agrégats de jeunes (plutôt que « bandes »), qui sont quand même organisés dans une sorte d'excitation chaotique, mais structurée par les réseaux sociaux, l'éducateur est aussi le récepteur d'une parole. Celle qui indique qu'un risque vital est possible au travers des rixes, qu'une fois le regroupement passé et qu'on n'a plus d'armes sur soi, on est en hypervigilance parce qu'on se sent seul, vulnérable, qu'on n'ose plus sortir de chez soi pour aller en cours, qu'on se déscolarise et qu'on ne veut rien dire à ses parents, et encore moins aller porter plainte. Alors que le jeune vit parfois les conséquences traumatiques d'une agression violente, qui l'empêchent notamment de dormir.

Singularité de la parole enfouie sous les secrets de famille

La parole des jeunes filles est aussi entendue, les confidences concernant ce qu'elles vivent au sein de leur famille sont souvent très délicates et aboutissent rarement à un suivi dans la durée, sauf dans les situations où un dialogue a pu être mis en œuvre avec les parents suffisamment tôt. L'éducateur en sait toujours assez pour s'inquiéter sévèrement, mais pas suffisamment pour en faire véritablement

quelque chose, car souvent, il arrive que la jeune fille revienne sur sa parole ou coupe les ponts avec l'équipe. Les confidences peuvent aussi porter sur les premières expériences d'intimité, sentimentales, amoureuses, sexuelles, des envies de séduire un homme fort pour avoir une porte de sortie, pour quitter un nid familial jugé « toxique ». Au risque de tomber dans une relation génératrice d'une forme d'exploitation.

Singularités des jeunes qui organisent la rue

Pour les jeunes en marge du système scolaire, ces jeunes qui ne sont plus dans le système scolaire et qui occupent la rue, voire qui « organisent » la rue, la parole reçue par l'éducateur dit les activités illicites, considérées comme pourvoyeuses d'argent rapide. Argent que l'on « coffre²⁴ » pour un avenir meilleur. Mais aussi une parole qui avoue le sentiment de glisser, d'être en perte de vue et de ne pas avoir de valeur. Mais c'est aussi parfois le risque pour eux de révéler l'activité illicite d'un proche, voire d'un parent... Alors, si le secret de famille est dé livré, il peut donner lieu à une déflagration dangereuse pour le système familial, et on peut observer ces mouvements de repli des jeunes, qu'on peut sentir dès les premiers contacts par leurs signes de résistance ou de simple réticence.

Évolutions des publics, innovations pragmatiques

Nous avons perçu des évolutions des publics et avons dû innover de fait, parce que nous avons toujours eu une approche assez pragmatique, qui consiste à être face à une réalité et à essayer d'y réagir « sur mesure », sans avoir forcément l'intention de dupliquer, voire de généraliser le dispositif. Cela illustre la non-institutionnalisation des pratiques en prévention spécialisée.

Face à la venue de jeunes difficiles, des accueils inconditionnels et régulateurs

Nous percevons depuis 2021 – je pense que cela peut avoir un lien avec les conséquences de la crise sanitaire – que de jeunes collégiens viennent de plus en plus vers les adultes alors qu'il y a dix ans, on leur courait vraiment après. Ils viennent sur des structures qui ne sont pas forcément spécialisées en prévention, mais en animation, en culture, et ils viennent tester le cadre, chercher une présence réactive, opposante. Ils ont besoin de se confronter à l'adulte et que l'adulte accepte cette confrontation parce qu'elle est finalement rassurante. En réponse,

(24) « Coffrer » est un terme souvent utilisé par les jeunes pour signifier économiser en cachant l'argent en lieu sûr, et surtout pas en banque.

dans notre espace jeunes Anne-Frank, dans d'autres structures comme au Temps des Cerises, on adapte la possibilité d'accueillir ces jeunes à plus ou moins bas seuil, selon les problématiques qu'on perçoit et selon le personnel présent pour contenir et accueillir convenablement ces jeunes. Pour les amener peu à peu, si on y arrive, d'abord par le collectif, ensuite par l'individuel, sur des dispositifs d'accompagnement éducatif, voire artistique, dans des contextes parfois un peu hors normes, un peu alambiqués, en évitant parfois des questions classiques : est-ce qu'il doit être adhérent ? Ou non ? On fait un peu sauter les cadres à certains moments, avec le soutien de notre direction, pour prendre ce risque parce qu'il faut surtout être dans l'action éducative et de contact avec ces jeunes.

Face à la séduction délinquante, soutenir l'envie d'apprendre

Une autre évolution, c'est une forme d'encouragement à la déscolarisation des plus jeunes par de jeunes majeurs ou par des « bien majeurs » ancrés dans une sorte de délinquance au quotidien, ou dans une réelle délinquance faite de trafics plus ou moins importants, qui font découvrir à ces jeunes l'argent facile, l'argent rapide. En parallèle, il existe des situations de précarisation des conditions de vie pour certaines familles modestes, où un parent seul n'arrive pas à joindre les deux bouts et où, finalement, l'« activité économique » du jeune vient rendre service indirectement, malgré tout, à la famille, tout comme elle rend service aussi, je le rappelle, à des consommateurs qui sont bien plus insérés socialement.

Ce qui nous paraît important par rapport à ces situations, c'est le renforcement de toutes les actions qu'on a pu mettre en œuvre en prévention du décrochage scolaire, ou qui favorisent l'envie d'apprendre et d'aller à l'école. Il y a eu d'abord *l'accueil des jeunes le temps d'une exclusion temporaire*, qu'elle soit d'un jour ou plus, pour ne pas les laisser seuls pendant cette période. Il ne s'agit pas de leur faire casser des cailloux, mais plutôt de recréer du lien avec l'adulte, d'offrir une écoute empathique et critique, au-delà de l'acte qui a été posé, pour comprendre la situation du jeune à ce moment-là. Peu à peu, cela a donné lieu au développement de *programmes personnalisés de réussite éducative* [PPRE], qui sont des aménagements d'emploi du temps souvent faits au sein de l'établissement scolaire et qui, avec le CLAVIM, peuvent être mis en place de manière externalisée, toujours en associant les parents, le jeune, les professeurs, de manière à ce que, sur une à deux demi-journées par semaine, un jeune puisse venir sur l'une de nos structures et bénéficier d'un accompagnement individualisé, que ce soit sur le plan de l'apprentissage, de l'estime de soi, de l'orientation, de la boîte éducative, du corps, etc. Nous n'avons jamais assez développé notre boîte à outils : chaque situation nous met au travail.

Nous avons aussi développé peu à peu des *mesures de responsabilisation*, qui sont des alternatives à l'exclusion du collège. Elles mobilisent les élèves, si leurs parents sont d'accord, sur leur temps personnel, le week-end notamment, dans une maison de quartier. Ils intègrent une équipe et viennent donner un coup de main à un public de plus petits qu'ils accueillent : ils leur servent le goûter, ils font face à des parents plus ou moins polis et sympathiques, mais c'est une expérience de travail en équipe qui est souvent valorisante pour eux et qui fait l'objet d'une restitution à leur conseiller principal d'éducation dans leur établissement.

Hors-piste, nous avons développé aussi des périodes de *parenthèses* pour des jeunes qui sont absentéistes, qui ne vont quasiment plus en cours, voire plus du tout, et en tirant un fil, nous arrivons à les rencontrer, nous leur proposons, à défaut d'aller en cours, de venir chez nous pendant un temps. Alors, de gré à gré avec le chef d'établissement, on s'appelle et on convient avec lui que, malgré l'obligation scolaire, mieux vaut mieux que le jeune vienne chez nous plutôt que de demeurer absentéiste. Durant ces périodes de parenthèses, nous nous attachons à maintenir un lien régulier avec le conseiller principal d'éducation, le médiateur du collège, ou même parfois les professeurs principaux, qui viennent sur notre structure quand ils savent que pour le jeune, c'est compliqué de franchir le pas de la porte de l'établissement. L'idée est d'aider le jeune à réintégrer peu à peu la scolarité.

Prêter attention au décrochage des plus discrets

Ces dernières années, nous avons aussi développé des *jours de remédiation* pour des élèves qui sont considérés comme étant en décrochage scolaire, mais en décrochage silencieux. Ils ne font pas de vague et ce sont des élèves peuvent bénéficier d'une journée sur le bien-être²⁵, ou d'une autre journée sur l'orientation²⁶, ou encore de la découverte de l'entreprise Microsoft : ces expériences leur redonnent confiance en eux, de voir que les adultes de l'établissement les ont remarqués, et cela peut les aider à se remobiliser. Nous avons aussi des projets plus longs, comme ceux que nous avons menés avec l'association La Source Garouste, qui a mis en lien des élèves avec des artistes sur des projets d'une semaine, voire plus, sur le temps scolaire. Ce sont des élèves qui, en classe, ont l'impression de ne rien comprendre. Il ne s'agit pas de renoncer à une scolarité pour eux, mais de miser sur le renforcement de l'estime de soi pour qu'ils se remobilisent.

(25) Avec un programme alliant gestion mentale, sophrologie, diététique et sport.

(26) Programme de remédiation s'intéressant à la gestion du stress et à l'ouverture des possibles en termes d'ambition

La continuité éducative et ses vertus en temps de crise

Les phénomènes de rixes entre jeunes nous ont aussi amenés à bouger dans nos pratiques parce que nous avons senti qu'ils provoquaient énormément de déscolarisation chez des jeunes scolarisés en lycée professionnel en dehors de notre territoire, de passage à l'acte susceptibles de suites aux plans judiciaire et pénal, chez des jeunes qui, par ailleurs, semblent s'habituer à rencontrer les forces de police, les instances de justice, et qui banalisent ces instances qui sont censées reposer les bases d'une contrainte symbolique et leur imposer si nécessaire une contrainte d'ordre physique. Au moment des périodes de rixes – nous parlions tout à l'heure des émeutes –, il s'est avéré pour nous que cela n'était pas le moment idéal pour entrer en contact avec eux, pour faire connaissance. Des dispositifs, dont on pouvait dire il y a quelques années : « prendre des élèves exclus, ce sont les parents qui décident, ce n'est pas de la libre adhésion », ont finalement démontré leur intérêt : quand on a réussi à créer de l'adhésion dans un cadre un peu contraint au départ, à l'âge de 12 ans, et que l'on a continué à les suivre au fil des années et que, à l'âge de 17 ans, on les retrouve avec une machette en main, on se rassure qu'il y ait plusieurs adultes sur le territoire qu'ils reconnaissent et en lesquels ils ont une forme de confiance. Pour les raisonner sur les conséquences de leurs actes, sur le fait qu'on n'a pas envie qu'il leur arrive une « bricole ». Souvent le fait d'avoir un Opinel ou une « gazeuse²⁷ » sur soi, c'est pour pouvoir se défendre si on est tout seul face à un groupe. L'enjeu a aussi été d'oser mobiliser les parents, au risque d'être vus comme des traîtres par certains jeunes, des « poukaves²⁸ ». Avec le soutien de Bruno Jarry²⁹ qui, au sein de l'Espace Parent-Enfant³⁰ a travaillé avec l'équipe de psychologues, nous avons proposé à des parents de se réunir dans un premier temps autour de cette difficulté, de cette problématique des rixes. Un groupe de parole existe depuis plus de deux ans et il a donné lieu à la création d'une association³¹ de mamans qui offrent aujourd'hui leur aide et leur soutien à d'autres parents en difficulté.

Reconnaître les élans de solidarité qui font honneur

On perçoit aussi, quand on y prête attention, des mouvements de solidarité remarquables, et je tiens à les souligner parce que, tout en ayant pour certains des conduites délinquantes, les jeunes peuvent aussi

(27) Bombe lacrymogène.

(28) Mot signifiant « délateur ».

(29) a notamment coordonné la revue « Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif », Cahiers de l'action, 2010/3, no 29, INJEP.

(30) Jarry, B., et Caro, A. : « L'espace parent-enfant : entre clinique, social et éducatif », Cahiers de l'action, vol. 29, no 3, 2010, p. 89-99.

(31) Association Loi 1901 Des Racines et des Elles, créée en 2022.

soutenir, aider, soigner leurs proches, leurs amis, s'occuper des enfants des voisins, mais aussi des personnes sans abri, pour compenser les failles du monde des adultes, qui ne leur semble plus fiable. Il y a de ces élans de solidarité dans certains quartiers, qui ne sont pas très visibles, mais qui font honneur à ces jeunes. À partir de là, même si nous avons des jeunes un peu décalés quant à la conformité aux normes, nous avons pris le parti de les accompagner dans l'organisation d'un tournoi de foot, avec la mise à disposition de la Cité des Sports où ils ont su gérer quasiment tout seuls la journée de tournoi pour 120 participants, avec deux ou trois éducateurs sportifs en soutien. On se demande si ça va déraiper, on leur fait confiance, on est là, on met les moyens. Nous les avons également accompagnés dans l'organisation d'un concert, que ce soit en plein air au cœur d'un quartier ou dans des salles de spectacle de la ville : cela tend toujours un peu les acteurs au niveau local parce qu'on craint que ça dérape, mais ce sont des risques à prendre pour montrer à ces jeunes qu'ils ont leur place dans la Cité.

Accueillir les parents en prévention par le biais du jeune

Nous remarquons aussi l'accentuation des phénomènes de non-recours aux droits ou aux services chez de nombreux parents, qui peuvent se sentir très seuls même quand ils sont toujours en couple, qui peuvent avoir du mal à poser un cadre à leur enfant, qui ne se sentent pas forcément légitimes pour l'éduquer et qui, en même temps, rejettent les incitations à une éducation sans violence. Ils critiquent aussi la manière dont la police s'y prend... On accueille alors les parents, bien que la porte d'entrée soit en principe l'activation du jeune, parce que ce public n'ira pas toquer à la porte de l'Espace Parent-Enfant pour voir une psychologue ni prendre part à un atelier de formation en communication pour mieux discuter avec ses enfants. Ce ne sont pas non plus des parents qui sont en contact avec le Service des solidarités territoriales : il n'y a pas d'évaluation, pas de mesure d'assistance éducative et, pour ces parents-là, la prévention propose un accueil intermédiaire qui commence avec : « *Mon enfant me fait péter les plombs, il m'énerve, etc.* ». Nous répondons : « *Venez, on va essayer de s'occuper de lui, et pendant que nous nous occuperons de lui, nous allons aussi vous prendre en compte dans le travail.* »

Énoncer les parcours pour moins dénoncer les fautes : partager les responsabilités

Pour accompagner les situations de familles en détresses multiples, dans des réseaux professionnels en détresse eux aussi, nous avons développé depuis 2016 des « Cliniques de Concertation » qui permettent de réunir, à l'invitation de la famille, les membres du réseau qui les accompagnent et les professionnels qui ont pu les accompa-

gner dans le passé, dans le cadre d'une formation-recherche-action qui se déroule plusieurs fois dans l'année, ouverte à tous les professionnels du territoire qui souhaitent venir. C'est un espace didactique et de travail concret sur les singularités à partir de l'expérience, menée par le Dr Lemaire³², qui offre une occasion de tracer le parcours, *d'énoncer le parcours* des personnes plutôt que de *dénoncer leurs fautes*³³. Dans l'article de David Payan, directeur d'une MECS à Nîmes à cette époque, c'est par le biais du « sociogénogramme », une représentation graphique du réseau familial, que l'équipe a pu accueillir les enfants placés et leurs parents, non pas en ouvrant un dossier, mais en traçant un réseau. C'est une autre porte d'entrée, qui s'appuie sur l'expérience et la connaissance que la famille possède de ce travail de réseau.

Les enjeux pour l'avenir

Mettre en valeur les compétences non formelles et informelles des jeunes

De notre côté, la prévention, c'est soutenir l'envie d'apprendre chez ces jeunes. On perçoit un décrochage de plus en plus tôt. Nous avons des remontées concernant des enfants qui sont à l'école élémentaire. L'expérience du LEXIM, le livret expérimental d'Issy-les-Moulineaux, livret de compétences que nous avons lancé en 2010³⁴, est parti d'une expérimentation qui était menée avec l'Éducation nationale : elle avait pour but de valoriser les compétences des jeunes, observées dans des contextes extrascolaires, comme le sport, les activités culturelles, les séjours de vacances, etc. Le LEXIM³⁵ est toujours utilisé en prévention : les ateliers et séjours éducatifs donnent lieu à des attestations où les animateurs et les éducateurs notent des situations parlantes dans lesquelles les jeunes se sont mis en valeur. On ne les envoie pas par courrier ni courriel, on rencontre les parents avec leur enfant, pour parler du séjour et lui faire honneur, sans complaisance. Ce sont des moments où il n'y a pas que de l'émotion, il y a aussi de la pensée, et ces comportements sont mis en avant car extrêmement valorisants.

(32) Dr Jean-Marie Lemaire, psychiatre, thérapeute familial et clinicien de concertation, à l'origine de cette approche inspirée de la Thérapie contextuelle d'Ivan Boszörményi-Nagy.

(33) Référence à l'article de David Payan, « Dénoncer les fautes ou énoncer les parcours ? La « Clinique de Concertation » en MECS », in Les Cahiers de l'Actif, no 456/459, p. 227-237. Disponible sur le site www.concertation.net.

(34) Le Livret expérimental de compétences a été inspiré du Livre Vert pour la Jeunesse rendu par Martin Hirsch, alors Haut-Commissaire à la Jeunesse.

(35) Pircher, P. : « Le livret de compétences d'Issy-les-Moulineaux (92) », in L'École des parents 2013/1, no 600, Editions Erès, p. 38-39.

Ce qui touche certains parents, habitués aux convocations durant lesquelles les manques de leur enfant sont soulignés. Cette attestation est prise en compte par l'établissement scolaire, non pas sous forme de note, mais sous forme d'appréciation qualitative dans le cadre des « parcours éducatifs » [Avenir, Citoyen, Santé, Éducation artistique et culturelle].

Favoriser des espaces de rencontre et de sociabilité

Un autre enjeu pour nous est de continuer à créer des lieux de sociabilité, notamment avec deux projets : l'ouverture d'un café des enfants et celle d'un espace socioculturel dans l'un des quartiers de la ville. Un café des enfants, c'est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver, de tout petit jusqu'à 17 ans, sans forcément avoir d'activité à faire. Le temps libre est accueilli dans cet endroit, ce qui est la particularité d'un tel café aux boissons sans alcool et aux adultes accueillants (saliés et bénévoles). Le *Cafézoïde*³⁶ à Paris, premier café des enfants en France, est notre modèle. Ce sont des lieux où les enfants participent à la régulation, à l'organisation des activités, de ce qu'on peut y faire. Il y a une forme d'assemblée quotidienne des gens présents pour parler de ce qui se passe, donner son avis et s'approprier ce lieu. Quand je parlais d'enfants de plus en plus jeunes qui sont en difficulté, ce sont des enfants de plus en plus jeunes qui sont aussi dehors. Ils peuvent venir au café des enfants. Ils n'ont pas forcément besoin de venir avec leurs parents.

Apprendre à travailler ensemble et entendre l'avis des jeunes sur les services qu'ils ont mis à mal

Nous souhaitons aussi travailler avec les collectifs tels qu'ils se présentent, par exemple ces collectifs d'adolescents qui viennent dans les maisons de quartier quand on leur ouvre la porte avec les éducateurs. L'année prochaine, en 2024, nous essaierons de travailler avec le Dr Lemaire sur des temps collectifs où ce ne sont plus des familles qu'on accueille avec leur réseau, c'est le réseau de professionnels qui sera invité par des jeunes à venir parler de la manière dont fonctionnent les services, l'école, l'hôpital, le médecin, le travail social, les éducateurs, etc. Parce que les jeunes sont experts d'expérience et ont des choses à nous dire, et à nous apprendre, sur nos métiers.

Nous pourrions aussi aborder la question de la vie économique des jeunes : comment faire quand ils ont envie de gagner leur autonomie, pas simplement parce que leurs parents n'en auraient pas les moyens, mais parce qu'ils n'ont plus envie de leur demander ce genre de soutien... D'où l'attirance possible pour ces marchés illicites qui viennent leur proposer 80 euros par jour, plutôt que d'aller à l'école.

(36) Association créée sur l'impulsion de Rodenas Anne-Marie, www.cafezoide.fr.

Une présence des professionnels plus souple

Nous nous efforçons de réfléchir de manière dynamique à la présence des professionnels. Nous l'avons expérimentée le soir à l'occasion de médiations nocturnes³⁷, avec des éducateurs qui avaient perdu certains jeunes de vue. Travailler ponctuellement de 20 heures à minuit en médiation nocturne nous a permis de rencontrer ceux qui ne sortent qu'à 23 heures et qui habitent encore le quartier. Nous pouvons voir dans quel état ils sont, on peut recréer un lien, ils se souviennent de tel éducateur, et ça recrée quelque chose. Ce sont de belles occasions, et il faut bien entendu travailler de manière assez fine du point de vue des ressources humaines et de la gestion du personnel pour que les professionnels se sentent à l'aise quand il y a des dispositifs qui assouplissent le cadre d'intervention.

Nous voulons aussi étendre notre présence aux espaces plus virtuels, comme le dispositif des Promeneurs du Net, financé par la Caisse d'allocations familiales. Les éducateurs qui sont déjà sur les réseaux sociaux bénéficieront ainsi d'un cadre qui les aidera à prendre du recul sur leurs usages et sur ceux des jeunes.

Penser à plusieurs et de manière décloisonnée

C'est maintenir des temps d'analyse, de supervision des équipes, d'intervention, même : sur des situations, parler entre structures, même si certaines ne sont pas concernées. Ceux qui ne sont pas concernés peuvent avoir un avis. Bien que nous n'exercions pas de mandat, on nous demande d'endosser une mission qui est de soutenir l'émergence d'une parole, mais de ne rien faire. De ne surtout pas agir, mais de venir en aide. Le réseau de professionnels est précieux et vital pour que les éducateurs arrivent à travailler dans la durée avec de telles injonctions paradoxales.

C'est aussi réfléchir à la manière de faire circuler l'information parce que cela demande tout un travail qui peut associer le jeune, sans quoi on peut très rapidement être traité de « balance » par eux.

L'exposition aux comportements des jeunes, qui sont parfois troublants pour les éducateurs, rend nécessaires le travail de supervision et le développement de formations de premiers secours en santé mentale.

Coéduquer dans des espaces extensifs, ouverts et rigoureux

Travailler enfin sur un réseau toujours extensif et qui intègre les familles. C'est-à-dire échanger en réseau pour analyser, décoder, mieux accompagner, et s'efforcer aussi d'échanger des paroles qui font honneur, sans gommer les conflictualités, les dommages causés par les jeunes eux-mêmes à leurs environnements. Les « Cliniques de Concertation »

(37) Avec les médiations nomades initiées par Yazid Kherfi.

soutiennent ce travail d'ouverture du colloque singulier de la rue lors de réunions de réseau mises en œuvre à l'invitation des familles. Elles disent, par leur réalité, qu'une extensivité bienveillante est possible.

Conclusion

Pour finir, je dirai que les éducateurs en prévention effectuent ainsi un travail en zigzag, fait de contrepieds, d'accélération et de disparitions soudaines. De paroles plutôt que d'écrits. Toutes ces singularités les poussent à l'innovation « sur mesure ». Ils reçoivent des informations parfois informelles, souvent informelles, qui indiquent des tendances, qu'il convient de décoder pour mieux bricoler, sans pour autant s'enfermer dans la rue.

Surtout éviter de travailler seul : en équipe d'abord et surtout au sein d'un réseau. Car quand il a des secrets pleins les oreilles, des bruits, des rumeurs et des infos, le réseau et l'innovation pragmatique constituent les filets de sécurité les plus solides pour l'éducateur en prévention.

*La force convocatrice
des individus et des familles
en détresse multiple et ce
qu'elle nous fait faire*

Dr Jean-Marie Lemaire
Neuropsychiatre, thérapeute de famille
et clinicien de concertation

Clinicien de concertation, à l'origine de la « Clinique de Concertation »³⁸, j'accompagne le Travail thérapeutique de réseau soutenu par la Clinique de concertation et la Thérapie contextuelle au CLAVIM à Issy-les-Moulineaux depuis 2016.

Si je devais choisir une qualification dans le domaine de l'ingénierie, je choiserais celle d'ingénieur en mécanique des fluides. Le philosophe Patrice Maniglier décrit d'ailleurs la dynamique de la Clinique de concertation comme un problème d'ingénierie du travail social, de tuyauterie des institutions de prise en charge : le clinicien de concertation est une sorte de plombier un peu bizarre qui vient raccorder des canalisations orphelines et réagencer un réseau qui ne conduit pas ses flux-là où ils pourraient circuler.

Je suis psychiatre, je bénéficie de la solidarité de l'État belge à vie depuis 2018. De 1983 à 2018, j'ai été médecin directeur du Service de Santé mentale³⁹ de Flémalle⁴⁰. Cet emploi de psychiatre salarié d'un service social assurant, à l'échelle municipale, les responsabilités qu'assume ici le Service des Solidarités territoriales à l'échelle départementale a profondément impacté mon métier. Aujourd'hui, je suis président de la Fédération internationale pour la Clinique de concertation. Je suis ici grâce à Jérôme Appolaire, qui lui-même est ici grâce à Bruno Jarry, qui est parmi nous, je crois, grâce à Jean-Pierre Bourdon, que je n'ai pas connu, mais qui est toujours avec nous grâce à ses multiples engagements, dont j'ai entendu parler par Monsieur Olive.

J'essaie de donner de la dignité à ma profession car je suis parfois blessé par la manière dont l'exercent certains de mes confrères. En tant que professionnel du soin, votre invitation dans un dispositif qui fait plutôt la promotion de la prévention me fait honneur. Comme je suis personnellement engagé dans des structures associatives, votre invitation dans un contexte institutionnel me fait honneur aussi.

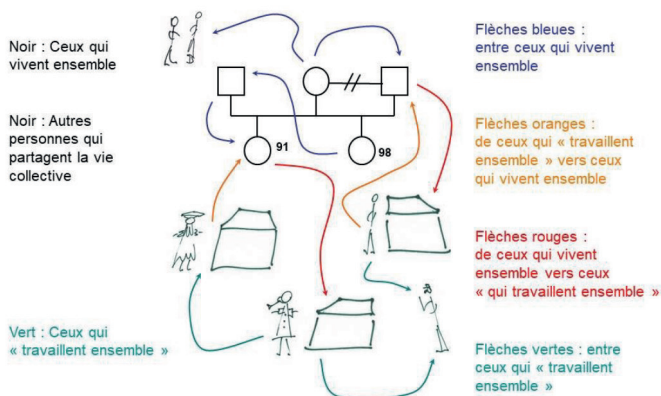
Les associations nationales, l'Association française et l'Association belge pour la « Clinique de Concertation » ainsi que la Fédération internationale sont sollicitées par de multiples institutions et associations. Hier, j'étais à École et Famille dans le Val-d'Oise, avant-hier, à Lyon pour la formation nationale au Travail thérapeutique de réseau soutenu par Clinique de concertation et la Thérapie contextuelle, mardi, j'animais les Rencontres partenariales de Clermont-Ferrand, et

(38) Ce terme fait l'objet d'une protection de marque déposée : voir <https://euipo.europa.eu/eSearch/#details/trademarks/009122318>.

(39) Correspond à un CMP en France, mais reste indépendant du secteur hospitalier.

(40) Commune proche de Liège, en Belgique, où j'assurais la direction médicale du Service de santé mentale (S.M.S.) du Centre public d'action sociale (CPAS).

lundi, j'étais au centre hospitalier de Moulins... Ce sont des invitations qui nous sont adressées en France. En Belgique, ont régulièrement lieu deux Cliniques de concertation, l'une à Molenbeek-Saint-Jean⁴¹, l'autre à Rixensart⁴². J'ai accompagné la mise en place des équipes mobiles de pédopsychiatrie dans les régions francophones de Belgique. Au niveau de la Fédération internationale, nous sommes sollicités par le service de police de l'agglomération de Longueuil, au Québec, dans le cadre d'une convention de quatre ans, et nous travaillons à Bamako, invités par une ONG italienne. Je suis aussi expert pour les tribunaux.



Dans ce nomadisme concertatif qui me fait traverser différents services, j'ai accès en tant que psychiatre à de nombreux rapports concernant des personnes, des familles. À la lecture de ces nombreux rapports, je suis frappé par le paradoxe entre les initiatives d'*empowerment* de ces services, qui insistent sur la nécessité de soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des familles, et la place de sujet d'une phrase à la forme passive qui leur est assignée. Dans les dossiers, je lis : « Mohamed a été hospitalisé, la mère de Valentine a été admise au service de psychiatrie, Fausto a été..., etc. » S'ils n'ont pas droit au complément d'agent, qui a, lui, un rôle actif dans ces phrases, nous pouvons insérer un complément d'agent imaginaire, « par » qui Mohamed... Moi, je suis ici « grâce à » Jérôme Appolaire, « grâce à » Bruno Jarry, etc., et je peux remonter comme les saumons d'aval en amont le flux des délégations. Alors, qui est ce « par » ?

(41) Commune de Bruxelles célèbre pour une injuste mauvaise réputation.

(42) Commune du Brabant Wallon.

QU'EST DEVENU LE COMPLÉMENT D'AGENT ?

Mohamed a été hospitalisé au centre de santé mentale... **par** ;

La mère de Valentine a été admise au service de psychiatrie... **par** ;

Fausto a été orienté au service de psychiatrie... **par** ;

Michèle et sa famille ont été adressées à l'association qui s'occupe du harcèlement moral... **par** ;

Ricardo a été envoyé dans une communauté pour mineurs... **par** ;

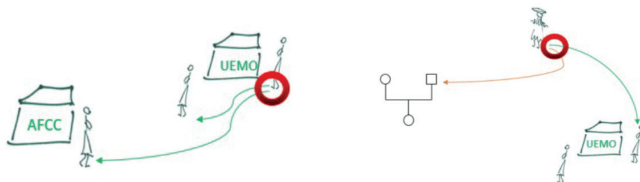
Giovanni a été incarcéré à Favignana... **par** ;



Quand je travaille avec des familles, j'ai l'impression que ce complément d'agent est le plus souvent un inconnu, et plutôt un inconnu menaçant⁴³. Quelquefois dans l'exploration des parcours – cette hypothèse est alors plus optimiste –, on peut rencontrer une fée bienveillante dont l'intervention s'inscrit dans la mémoire des membres de la famille.

Pour ce faire, nous utilisons un des outils principaux du Travail thérapeutique de réseau soutenu par la Clinique de concertation et la Thérapie contextuelle, le « sociogénogramme⁴⁴ ».

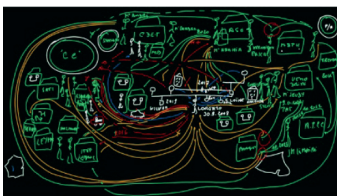
Lors d'accompagnements des pratiques professionnelles (APP) dans des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), par exemple dans une Unité éducative en milieu ouvert (UEMO), un membre de l'équipe est invité par un chef de service à présenter une situation. Nous aurons deux **flèches vertes**, une bifurcation **vert-vert**.



(43) Rostand, J. « Subir l'obligation donne le droit de savoir », cité par Rachel Carson dans Rachel L. Carson, *Le Printemps silencieux* (trad. Jean-François Gravand, préf. Roger Heim), Plon, Livre de poche no 2378, 1968.

(44) Ce terme fait lui aussi l'objet d'une protection de marque déposée : voir <https://euipo.europa.eu/eSearch/#details/trademarks/009122326>.

Si vous prenez goût à la complexité, je vous propose le sociogénogramme d'un réseau réalisé sur un tableau numérique interactif (TNI), pour une situation de l'UEMO à Brive-la-Gaillarde. Il montre la force convocatrice de Lorenzo.



Le sociogénogramme dessine des réseaux qui sont, le temps du dessin collectif, horizontaux, rhizomateux, comme ceux de l'ortie, de la renouële, des champignons, mais éphémères. Leur réalisation collective, avec les membres des familles, permet d'atténuer les risques de conflits de pouvoir qui conduisent souvent les professionnels, les institutions, les associations et les membres des familles dans les impasses des cliniques de la consternation ou celles des cliniques de lamentation.



Lors de la réalisation d'un sociogénogramme à Montréal en 2019 avec la famille de Riky, qui risque de « bénéficier d'un diagnostic de trouble du spectre autistique [TSA] », le jeune garçon apporte sa contribution. Les enfants sont beaucoup moins embarrassés de fatras théorique et, dès que le langage graphique se met en place, ils prennent des feuilles de papier et viennent nous apporter leurs dessins pour leur faire place sur le sociogénogramme.

Deux heures après la fin de la Clinique de concertation, madame Cognac envoie à Tanya Alvaro, fonctionnaire de police, un message de remerciements et de gratification. Madame Cognac n'a sans doute pas eu la possibilité d'aller bien longtemps à l'école, mais elle met instantanément ce message sur les réseaux sociaux et rejoint la dimension thérapeutique et politique de la Clinique de concertation.



Dans les contacts préparatoires de cette matinée avec madame Dartiguepeyrou, je lui ai demandé s'il était possible de présenter l'enregistrement vidéo d'un extrait de Clinique de concertation. J'avais l'impression que madame Dartiguepeyrou doutait du fait que les familles nous rejoignent réellement. J'ai répondu que la meilleure façon de prouver ma bonne foi était de vous montrer « ce que ça donne ».

Merci à Jérôme Appolaire pour le montage de cette capsule vidéo.

Cet extrait montre comment passer d'un crédit destiné à un professionnel à celui destiné au membre fragile d'une famille est un mécanisme facilitateur d'un contexte extensif de confiance. La professionnelle directement concernée indique que tous les professionnels s'occupent d'un jeune homme qui met chaque proposition sens dessus dessous sans se demander quelle est la préoccupation de celui-ci pour sa famille. On se rend compte alors qu'on travaille sans les sœurs, sans les neveux, et une bascule s'opère. La sœur qui jusque-là a une mine très désabusée – elle a vécu la même histoire que Jonathan, tous les enfants de la maman ont été suivis, elle vient avec de sérieux doutes sur l'utilité d'un tel travail – dit de son jeune frère qu'il est un oncle « plus que parfait ».

Dans certaines circonstances particulières et résiduelles, on peut ainsi basculer d'un gamin qui met les services à leurs limites, à un gamin qui est un oncle plus que parfait.

Sont présents Jonathan, deux de ses sœurs aînées, sa maman, des éducateurs de la Chapelle de Bourgogne, où il est hébergé, et de nombreux professionnels concernés, mais aussi non directement concernés. Jonathan bénéficie d'un diagnostic de trouble de l'attention avec hyperactivité, il a mis à mal à peu près toutes les institutions d'accueil ambulatoire ou résidentiel de la région de Bruxelles. La famille bénéficie d'une Aide éducative en milieu ouvert (AEMO) judiciaire, exercée par le Centre d'orientation éducative (COE), qui devient en quelque sorte secrétaire de la force convocatrice de la famille.

Verbatim de l'extrait vidéo de la « Clinique de Concertation » activée par Jonathan et les membres de sa famille, Bruxelles novembre 2016.

La Clinique de concertation de Bruxelles, une des plus anciennes avec celle du Val-d'Oise (elles remontent à 18 ans), a été mise en place au départ par l'équivalent belge de l'ASE sur la question de l'absentéisme scolaire. C'est là que de jeunes gens nous ont dit : « Arrêtez de nous définir par des lieux où nous ne sommes pas, intéressez-vous aux lieux où nous sommes. » Le COE Les Alouettes (Centre d'orientation éducative), qui correspond à une AMO judiciaire, est un participant actif et soutenant.

Jean-Marie Lemaire : Pour commencer, voir comment ça se fait qu'une chose aussi précieuse que la présence d'un maître d'école... – puisque ce sont des personnes qui ont des contacts quotidiens –, voir ce qui a pu être suffisamment activateur pour qu'autant de personnes puissent être là.

Jacques : *À ce propos, ça fait 40 ans que je travaille dans l'enseignement, et ce sont des choses qu'on regrette qu'elles n'aient pas existé davantage. Régulièrement, on a besoin d'avoir des liaisons, des réunions informatives ou formatives pour tous les enfants qu'on rencontre d'une manière générale, c'est quelque chose qui nous manque vraiment. Donc merci.*

Jean-Marie Lemaire : *Je pense que les remerciements s'adressent aux membres de la famille et peut-être même à Jonathan, c'est d'une certaine manière grâce à lui que vous êtes là. Rires. Le maître des écoles se tourne vers les membres de la famille et les remercie.*

Jacques : *Oui, il nous fait travailler !*

Jean-Marie Lemaire : *Une des premières choses dont on est redevable aux membres de la famille, c'est de nous faire découvrir de nouvelles formes de travail, comme d'accorder beaucoup d'importance aux gens qui quotidiennement accompagnent les enfants. L'école est pour moi un lieu hautement intéressant parce que c'est très rare qu'on aille à l'école pour que demain soit pire qu'hier. Dans ce sens-là, l'école est un lieu tourné vers le futur, et c'est extrêmement précieux.*

Je crois que c'est la première fois qu'ici, à la Formation-Action, un maître d'école compte parmi les présents. Isabelle, ça serait intéressant de voir ce qui a pu être suffisamment significatif pour qu'un maître d'école puisse être là. Si ma question n'est pas claire, je recommence. [...]

Dr Lemaire : *Il y a une date de cette réunion ?*

Isabelle Van Guise : *Fin juin, juste avant... le 14 juin 2016.*

Dr Lemaire : *Plus précisément, qui était présent là-bas ?*

Isabelle Van Guise : *Mme la Juge bien sûr, le papa et la maman, l'avocat de Jonathan. Et, c'est vrai, la déléguée du SPJ (Aide sociale à l'enfance) Mme El Hajoui. Je vais peut-être continuer sur les personnes présentes, et puis enchaîner sur les celles qui n'avaient pas pu venir.*

[...]

Isabelle Van Guise : *Non, ce n'était pas dans ma tête à ce moment-là. C'est vraiment la perplexité dans laquelle on était à l'issue de cette rencontre, et le fait qu'il y a eu quelques jours après la rencontre ici, que les choses se sont enchaînées dans ma tête, mais pas à ce moment-là.*

Dr Lemaire : *Depuis 20 ans de Clinique de concertation, c'est la première fois qu'un juge de la jeunesse nous rejoint.*

Dr Lemaire : *Et je me demandais dans quelle mesure vous êtes avertie – évidemment puisque vous êtes là –, mais si cela avait été évoqué dans une réunion comme celle-là.*

La juge : *Non, j'ai reçu l'invitation.*

[...]

Isabelle Van Guise : *En tout cas, ce qu'on s'est dit après cette rencontre au tribunal, c'est que Jonathan a vécu une dislocation de sa famille il y a très peu de temps en fait, puisque le papa et la maman se sont séparés en 2013. Dites-moi si je me trompe, parce que parfois ma mémoire me joue des tours. Jusque-là, la famille vivait ensemble, Jonathan avec ses sœurs aînées, son papa et sa maman, et la séparation a été très difficile. On peut dire que la famille s'est éclatée à ce moment-là, avec des périodes où Jonathan ne voit pas l'un ou l'autre membre de sa famille. On s'est dit que Jonathan avait vécu cet éclatement dans sa famille, et que c'était important que les intervenants ne reproduisent pas ce même éclatement autour de lui, mais interviennent de manière commune, se rassemblent vraiment autour de lui, pour avoir des interventions qui soient bien coordonnées autour de lui, qu'on ne reproduise pas le même éclatement qu'il a vécu dans sa famille. Du coup, ce qu'on a mis en place de manière plus systématique, ce sont des réunions communes autour de Jonathan, avec sa maman ou son papa, et avec des intervenants de La Chapelle de Bourgogne. Et peut-être qu'on pourrait élargir encore, peut-être que la rencontre d'aujourd'hui est une première étape vers un élargissement encore plus grand.*

Anne-Marie Vroman : *Avec Jonathan, ce genre de réunions ?*

Isabelle Van Guise : *Toujours avec Jonathan. On sait que tous les membres de sa famille se soucient de lui, on voudrait tous que Jonathan aille bien et pouvoir faire quelque chose qui aille dans ce sens-là. Mais on a moins souvent accès à ce que Jonathan pourrait avoir comme souci pour ses sœurs, ses neveux et nièces, sa famille en général. C'était aussi l'idée de voir comment prendre en compte le souci que Jonathan pourrait avoir pour un des membres de sa famille.*

Dr Lemaire : *Donc, il est déjà oncle. Oncle Jonathan.*

La maman : *Deux fois. Jonathan fait le signe deux avec ses doigts.*

La maman : *C'est vrai, on les a oubliés.*

Jean-Marie Lemaire : *Pas oubliés, non, ils viennent petit à petit. Jonathan commence à indiquer les prénoms.*

La maman, avec Laetitia et Jonathan : *Nathan, le fils de Fannone, et Megan, la fille de Jessica.*

Jean-Marie Lemaire : *Nathan, qui a quel âge ? Il est né en 2014 ?*

La maman : *Trois ans et demi.*

Jonathan : *Il va avoir 4 ans.*

La maman : *Trois ans.*

Jean-Marie Lemaire : *2014 ?*

Discussion entre la maman et les deux sœurs.

La maman : *2013.*

Jean-Marie Lemaire : *Et Jessica, vous avez...*

Jessica : *Oui, elle s'appelle Megan et elle est née en 2012.*

Jean-Marie Lemaire : *Vous avez quelque chose à dire sur les qualités de Jonathan comme oncle ?*

Jessica : *Non, il est trop parfait, il aime bien sa nièce, son neveu, il s'occupe trop bien d'eux, il est toujours sur eux en fait... S'il pouvait les prendre tout le temps avec lui, il le ferait.*

Jean-Marie Lemaire : *Vis-à-vis de Megan et vis-à-vis de Nathan.*

Jessica : *Megan, oui, et vis-à-vis de Nathan...*

Jean-Marie Lemaire : *Ça veut dire que vous avez des exemples de ça... Parce qu'un oncle de neuf ans, c'est juste ? Vous avez des exemples quand on dit « trop parfait » ?*

Jessica : *Ben, il joue tout le temps avec eux, même s'ils n'ont pas besoin de jouer avec quelqu'un, il va vers eux pour jouer, quand il a un biscuit, il partage avec eux, enfin des petits détails qui font beaucoup pour les enfants.*

La maman : *Surtout vu son âge.*

Jean-Marie Lemaire : *Oui, ce que disait madame Van Guyse était intéressant, de savoir s'il a vécu, petit, une expérience difficile. On ne sait pas comment cela fonctionne, mais les expériences difficiles font parfois en sorte que l'on ait des qualités et qu'il y a cette attention aux nièces et neveux.*



Synthèse prospective

Carine Dartiguepeyrou
Secrétaire générale
des Entretiens Albert-Kahn

Le sujet de la prévention nous ramène à des éléments bien identifiés qui témoignent de la complexité des situations et de l'enchevêtrement des problématiques : un décrochage de l'école souvent lié à une situation familiale délicate, à des parents absents ou dépassés, à un manque de soutien global ou d'attention aux jeunes. Des problèmes qui prennent plus d'ampleur avec la drogue, les trafics, la fragilité de la santé mentale, l'absence de liens affectifs et de cadres familiaux, nulle part où aller pour se réfugier ou tout simplement à qui parler. Des solutions et des innovations présentées par Jérôme Appolaire du CLAVIM à Issy-les-Moulineaux ou par le docteur Lemaire existent et enregistrent des résultats probants. La concertation, la réconciliation, la réparation sont possibles dès lors que l'on arrive à recréer du lien et à rassembler autour de l'enfant parents, éducateurs, médiateurs et l'ensemble de l'écosystème du jeune. Cela nécessite de l'innovation sociale, mais également de la confiance entre les acteurs de terrain, de la proximité (des lieux d'accueil, ouverts en permanence et même la nuit) et surtout de la coopération. Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres sujets d'action sociale, le Département doit pouvoir agir en coopération avec les villes, en identifiant les associations partenaires, comme dans le cas de Châtenay-Malabry, et en facilitant ce travail.

Nous constatons également que les situations se dégradent chez le jeune de plus en plus tôt ; cette précocité des situations s'inscrit parfois dès la fin de l'école primaire et l'entrée au collège accélère ces difficultés. L'école peut apparaître parfois dépassée par cette problématique et on perçoit aujourd'hui les reculs à la fois sur le niveau d'enseignement et sur le mal-être des professeurs, la difficulté à enseigner quand les contours du savoir et de la vérité sont bousculés par les radicalismes et accentués par les médias numériques. Redonner de la valeur à la laïcité, combattre les discriminations et les atteintes aux droits fondamentaux sont des messages relayés par l'Éducation nationale, mais les programmes ne sont pas toujours aussi glamour que les « populaires » des temps modernes, joueurs sportifs professionnels ou « influenceurs » sur les réseaux sociaux. Or la jeunesse n'est pas homogène, loin de là, elle est aussi très vivante, active. Il convient peut-être de plus l'écouter et de la laisser faire. Ne faut-il pas parler de « promotion » plutôt que de prévention, comme le souligne Christelle Jouhanneau ?

Il ressort également de nos échanges un caractère plus sérieux, celui qui échappe aux actions locales, qui est celui de la radicalisation et de l'incitation à la haine, notamment sur les réseaux sociaux. Le rôle des médias et l'influence de la communication sont mal connus des acteurs publics. Il semble qu'il faille prendre plus au sérieux les méfaits de ceux qui, pouvant même venir de l'international, cherchent à

déstabiliser notre démocratie. Il y a donc un volet éminemment politique dans ce sujet de la prévention, celui de redonner de la place aux valeurs de la République.

Et si les influenceurs pouvaient également jouer un rôle positif, inspirant, rassurant, se faire le relais des valeurs de citoyenneté et de fraternité ? Et si le Département se donnait les moyens de favoriser aussi cette expression, de former au *media training* les influenceurs pour redonner confiance aux jeunes dans les institutions ? L'important est de « *promouvoir les influenceurs de la jeunesse pour retravailler la confiance des jeunes* », nous dit Divina Frau-Meigs. Il est utile de croiser les expériences nationales, voire internationales, notamment en matière de médiation culturelle. La pratique de la culture, des arts et des sports est essentielle et le Département des Hauts-de-Seine a été pionnier dans ce domaine, nous rappelle Olivier Floch.

Cela implique également de privilégier l'« encapacité » et le pouvoir d'agir des jeunes, des enseignants, des parents et des médiateurs, c'est-à-dire les rendre acteurs, les former et leur apprendre à apprendre tout en réinstaurant des règles et des devoirs plus justes. C'est un renversement des tendances des dernières années, qui invite à agir sur le temps long, à donner les moyens aux partenaires sur le terrain, à soutenir dans la durée les publics concernés, même si celle-ci peut être longue. Au niveau territorial, la coordination et le maillage sont essentiels et dictent toute mise en œuvre des politiques territoriales, selon Céline Gateau-Leblanc.

C'est tout un projet de société, une action sociale qui concentre les moyens et l'attention sur l'autonomie du jeune, son bien-être mental, émotionnel, psychique et physique. C'est bien là l'originalité de la politique prometteuse de la direction jeunesse du Département des Hauts-de-Seine.

La prévention spécialisée est un défi majeur d'importance nationale pour l'avenir de la société française, nous rappelle Thierry Olive en retraçant la genèse de ce concept. Or les solutions sont connues et relèvent toutes d'une déclinaison des valeurs de notre Département : proximité, innovation, solidarité ; attention au choix des partenaires actifs sur le territoire, des médiateurs qui innovent et se sentent reconnus ; travailleurs sociaux qui portent les valeurs de la République et sont réellement présents dans les quartiers ; attention réelle et soutien inconditionnel aux jeunes pour leur permettre de réaliser leurs rêves et d'ouvrir leurs horizons. Tels apparaissent lors de cet Entretien Albert-Kahn, les ingrédients d'une prévention jeunesse réussie.



*Biographie
des intervenants*

Jérôme Appolaire est directeur prévention et médiation au sein de l'association CLAVIM à Issy-les-Moulineaux après avoir été chargé de mission jeunesse (2004-2008) et coordonnateur prévention (2008-2023). Jérôme Appolaire est formé en philosophie (Paris I), médiation (IFOMENE) et psychopathologie de l'adolescent (UPMC).

Olivier Floch attaché territorial principal, adjoint au directeur des actions sportives à la direction jeunesse du Département des Hauts-de-Seine, préfigurateur de la direction déléguée à la prévention depuis le 1^{er} novembre 2023.

Divina Frau-Meigs est professeur émérite Sorbonne Nouvelle, à l'initiative de la chaire UNESCO Savoir Devenir, spécialiste de la citoyenneté numérique, de la radicalisation et de la désinformation. Elle est présidente de Savoir*Devenir, une association qui propose un éventail de formations sur l'éducation aux médias et à l'information, en particulier pour lutter contre la désinformation, et mène plusieurs projets aux niveaux national et européen.

Céline Gateau-Leblanc est directrice générale adjointe du pôle évaluation, accompagnement et audit du Département des Hauts-de-Seine. Administratrice territoriale, elle a exercé diverses fonctions de direction en collectivités territoriales et pour l'État (ministère de la Santé, ministère de la Recherche).

Christelle Jouhannau est inspectrice d'académie et inspectrice pédagogique régionale d'histoire géographie, Académie de Versailles.

Dr Jean-Marie Lemaire est neuropsychiatre, thérapeute de famille et clinicien de concertation. Il est spécialiste en réadaptation fonctionnelle. Il intervient à Issy-les-Moulineaux avec le CLAVIM.

Thierry Olive est expert en politique de la ville et gouvernance territoriale. Il est directeur de cabinet du maire de Châtenay-Malabry. La ville de Châtenay-Malabry a délégué à l'association IDSU (Insertion Développement Social Urbain) la mise en œuvre des actions de la ville dans les domaines de l'éducation, de la prévention, de l'insertion, de la parentalité et de la santé.



*Programme
de la rencontre*

Vendredi 24 novembre 2023 de 9h30 à 13 h
À l'auditorium du musée départemental Albert-Kahn

Une jeunesse dans la tourmente : quels défis pour la prévention ?

Depuis cette dernière décennie, on constate un décrochage scolaire des adolescents qui s'effectue de plus en plus tôt, une santé mentale des jeunes plus fragile, des discriminations et des cyberharcèlements qui peuvent conduire jusqu'au suicide, des familles qui se sentent dépassées ou ne prennent plus part à l'éducation de leurs enfants, un renforcement des radicalisations et de l'appel à la haine, etc. S'ajoute à cela une vie digitalisée des jeunes qui exacerbe les différences et accentue les tensions.

Force est de constater que, face aux émeutes urbaines, à la montée des violences, des extrémismes, des discriminations à l'école comme au-dehors, notre société semble plongée dans la tourmente. Comment expliquer ces échecs ? Les aides publiques ne suffisent-elles pas ou bien ne touchent-elles pas les publics concernés ? Les dispositifs et les manières d'agir sont-ils toujours adaptés aux défis à venir ?

La politique de prévention de la jeunesse définie par le Code de l'action sociale et des familles relève de plusieurs acteurs, dont les départements. L'action départementale a pour mission de prévenir la marginalisation et de faciliter l'insertion sociale des jeunes et des familles. Quatre types d'action sont déployés sur les territoires : les actions d'animation socio-éducatives, les actions en faveur de l'insertion sociale, la prévention spécialisée auprès des jeunes et de leurs familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et les actions de prévention de la délinquance. Ces actions impliquent la coordination entre un grand nombre d'acteurs, comme l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les acteurs associatifs, etc. La diversité des situations et la complexité des problèmes appellent un règlement systémique.

Nous chercherons à répondre à ces questions en mêlant les approches universitaires aux expériences réussies de terrain, que cela soit à l'école, dans les activités extrascolaires ou dans les quartiers. Quelles sont les solutions pour demain ? Comment renforcer la coopération entre les acteurs sur les territoires ? Quelles actions à entreprendre dès aujourd'hui pour pacifier notre société et la renforcer dans ses valeurs républicaines ?

Programme de la matinée

Introduction,
Georges Siffredi,
Président du Département des Hauts-de-Seine

Christelle Jouhanneau
« Transmettre les valeurs de la République :
un défi majeur pour l'école »

Divina Frau-Meigs
« L'éducation aux médias et à l'information pour lutter
contre la désinformation et la radicalisation »

Olivier Floch et Céline Gateau-Leblanc
« Du diagnostic des besoins aux solutions apportées
par le Département des Hauts-de-Seine »

Thierry Olive
« Les défis à relever d'une politique d'insertion et de prévention
pour la jeunesse, l'expérience de la ville de Châtenay-Malabry »

Jérôme Appolaire
« Innover en prévention à partir des singularités
qui se présentent : l'expérience de l'association CLAVIM »

Dr Jean-Marie Lemaire
« La force convocatrice des individus et des familles
en détresse multiple et ce qu'elle nous fait faire »

